



CONSEIL DES AFFAIRES FRANCOPHONES DU DISTRICT BILINGUE DE BIENNE

Rapport d'activités

2017

Geschäftsbericht



Ce rapport d'activités a été adopté à l'unanimité par le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) lors de sa séance plénière du 24 mai 2018.

Impressum

Publication	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF)
Rédaction	David Gaffino
Mise en page et documentation	Ana Gonzalez
Exemplaires supplémentaires	Le rapport d'activités peut être téléchargé sur le site Internet du CAF www.caf-bienne.ch ou obtenu sur demande à info.caf@sta.be.ch
Renseignements	Secrétariat général du CAF info.caf@sta.be.ch
Crédits photographiques	quidux JR (page de couverture), CAF (p. 5 et p. 6) Alain Sermet (p. 8) Conseil municipal de Bienne (p. 8) Marcel Liengme (p. 8)
Copyright	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne – 2018 Faubourg du Lac 45 Case postale 299 2501 Biel/Bienne

Téléchargements sur Internet : Les rapports d'activités du CAF depuis 2006, les règlements du CAF, des statistiques et divers autres documents peuvent être consultés ou téléchargés sur le site internet : www.caf-bienne.ch (rubriques «bases légales et documents» et « statistiques »). Certains peuvent également être commandés auprès du Secrétariat général du CAF.

Table des matières – Inhaltsverzeichnis

AVANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE	5
VORWORT DER PRÄSIDENTIN	6
1. COMPOSITION ET STRUCTURE	8
LISTE DES MEMBRES	8
STRUCTURE DU CONSEIL	9
2. EVALUATION DES OBJECTIFS 2017 / EVALUATION DER ZIELE 2017	10
EVALUATION DES OBJECTIFS 2017	10
EVALUATION DER ZIELE 2017	12
3. PLENUM ET BUREAU	15
SEANCES	15
ACCUEIL D'URGENCE POUR MINEURS FRANCOPHONES	15
AIDE AUX PERSONNES DEPENDANTES	15
BILINGUISME DANS LE CONTOURNEMENT DE BIENNE PAR L'AUTOROUTE A5	15
LANGUE DANS LES OFFRES D'EMPLOI DU CANTON DE BERNE	16
STATISTIQUES REGIONALES	16
LOI FEDERALE SUR LES LANGUES – PROJET ET CONTRAT DE PRESTATIONS	16
DOSSIERS DE SUBVENTIONS – POM/FONDS DE LOTERIE	16
4. SECRETARIAT GENERAL	17
5. PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU CANTONAL ET REGIONAL	18
PRISES DE POSITION (PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE)	18
NOMINATION DE CADRES SUPERIEURS ET DE MEMBRES DE COMMISSIONS	20
6. PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU COMMUNAL	21
7. SECTION FORMATION (SFOR)	22
COMPOSITION ET SEANCES	22
RENFORCEMENT DE L'APPRENTISSAGE FRANCOPHONE ET BILINGUE A BIENNE	22
BILINGUISME A L'UNIVERSITE DE BERNE	23
AVENIR DE LA HEP-BEJUNE	23
RAPPORT SUR LA PEDAGOGIE SPECIALISEE	23
OFFRE DE FORMATION AUX METIERS DE L'AUTOMOBILE	23
FILIERE BILINGUE SECONDAIRE (FIBIS) ET ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND	23
8. SECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (SAC)	24
COMPOSITION ET SEANCES	24
STRATEGIE CULTURELLE 2018 DU CANTON DE BERNE	24
LANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DU THEATRE PALACE	24
ANTENNE D'USINESONORE A BIENNE	24
PARTICIPATION POLITIQUE – SUBVENTIONS CULTURELLES – OC	24
AUTRES AFFAIRES DE LA SAC	25
9. DELEGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ)	25
COMPOSITION ET SEANCES	25
VOTE SUR L'APPARTENANCE CANTONALE DE MOUTIER	25
MISE EN ŒUVRE DU PROJET « STATU QUO PLUS »	26
EXTENSION DU PERIMETRE D'ACTION DU CAF	26
SIEGE GARANTI DU JURA BERNOIS – INTERVENTIONS AU GRAND CONSEIL	26
COLLABORATIONS INTERJURASSIENNES	27
10. COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DU JURA BERNOIS (CJB)	27
RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION CAF-CJB	27
PRISES DE POSITION ET ACTIONS COMMUNES	27

REORGANISATION DE L'AIDE AUX PERSONNES DEPENDANTES.....	27
PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ET DES FAMILLES.....	28
BILINGUISME DANS LES SOINS HOSPITALIERS.....	28
BASES LEGALES ET REGLEMENTAIRES	28
SEANCES COMMUNES ET COLLABORATION DES SECRETARIATS GENERAUX	28
11. COLLABORATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DU CAF	29
FORUM DU BILINGUISME.....	29
CONSEIL-EXECUTIF ET DAJ	29
DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, OFFICE DE LA CULTURE ET COFRA	29
VILLE DE BIENNE.....	29
COMMUNE D'EVILARD	30
PREFECTURE DE BIENNE.....	30
DEPUTATION ET GRAND CONSEIL	30
AUTRES PARTENAIRES : AIJ, S.B/B, CMJB, OSSM, FICD, QUIDUX JR	30
12. COMMUNICATION.....	30
MEDIAS	30
INFORMATIQUE, SITES INTERNET / EXTRANET, RESEAUX SOCIAUX.....	31
13. STATISTIQUES	31
STATISTIQUES DE SUBVENTIONS	31
STATISTIQUES DE PREAVIS ET PRISES DE POSITION	32
STATISTIQUES DE SEANCES	33
14. ANNEXES	33
LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS	33
CAF STATISTIQUES DES SEANCES 2017	34



L'année 2017 aura été pour le CAF celle de deux changements institutionnels qui lui serviront de catalyseur pour continuer son formidable développement et donner de plus en plus de voix aux francophones de la région ; à tel point que le terme de minorité ne sera bientôt plus adéquat pour décrire son statut et sa tâche de défense des intérêts des francophones de la région. Ces changements constituent le fil rouge de cet avant-propos.

Moutier d'abord : si le vote de Moutier au mois de juin 2017 et donc le probable départ (sous réserve de recours encore en traitement au moment de mettre sous presse) de cette ville hors du canton de Berne constituait certes une déception pour la partie francophone du canton, le CAF et le CJB ont pris conscience que ce changement institutionnel représentait l'occasion de resserrer les liens entre les francophones de la région et de prendre un nouvel essor. Certes, Moutier représente environ 7 000 habitants, mais il restera quand même 95 000

francophones dans le canton de Berne, principalement dans le Jura bernois et la région biennoise. En collaborant et en s'affirmant encore davantage, les deux institutions peuvent parfaitement relever ce nouveau défi, se renforcer et repenser leur stratégie pour encore mieux faire valoir leurs atouts et leurs intérêts. La diversité linguistique et culturelle reste une aventure, mais elle est surtout une chance. Une chance de rester ouvert à l'autre, à l'écoute de ses différences, voire de ses blocages. Le repli sur soi ne peut apporter de solutions pour vivre ensemble.

Autre porte qui s'ouvre vers l'avenir, mi-2018 le CAF va élargir son domaine d'action à tout l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Cette idée a émergé peu à peu dans les têtes de quelques membres de notre institution lorsque nous constatons que des habitants de communes avoisinantes s'intéressaient et désiraient participer activement aux activités du CAF, ce qui n'était pas possible, puisque le CAF avait été créé pour les seules communes bilingues de Bienne et d'Evilard. C'est donc dans le cadre du projet Statut Quo Plus, par lequel le Conseil-exécutif entendait apporter un « plus » non seulement au Jura bernois mais également aux francophones de Bienne, qu'a été lancée l'idée d'étendre le périmètre d'action du CAF, pour en faire le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne. Le nombre de membres passerait ainsi de 15 à 18 pour accueillir des citoyens et citoyennes des 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif. La population francophone de ces communes pourra ainsi participer de plus près à la vie politique cantonale et régionale. Elle pourra dès le changement de législature en 2018 également bénéficier de soutiens accrus dans le domaine des subventions cantonales et de l'aide fédérale aux cantons plurilingues. Les 17 nouvelles communes auxquelles l'institution s'élargit resteront cependant germanophones. Cette ouverture de notre institution lui apportera certainement un nouvel élan ; elle nécessite une modification de la législation sur le statut particulier, ce qui prendra un certain temps. En attendant, le canton a donc décidé d'ancrer les modifications législatives nécessaires dans une « ordonnance exploratoire » pour en quelque sorte évaluer les conséquences du projet. Le système actuel est adapté au périmètre de nos deux communes bilingues, les 17 autres communes sont nombreuses et exclusivement germanophones ; en outre, se posait la question du mode d'élection des 5 membres de ces 17 communes par un organisme de droit privé, une situation inhabituelle. Troisième point d'interrogation, quel intérêt montreraient les francophones de ces communes « alentours » à se faire élire dans cet organe somme toute assez innovateur ?

Après une procédure de consultation en 2016, l'ordonnance exploratoire est entrée en vigueur le 1^{er} août 2017. Les préparatifs aux premières élections du nouveau Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne prévues au printemps 2018 sont allés bon train. L'association seeland.biel/bienne a modifié ses statuts et élaboré un règlement ad hoc aux fins d'organiser les élections des 5 membres des communes germanophones en mai 2018, en veillant à ce que les élu(e)s proviennent d'au moins 3 communes différentes. La commune d'Evilard a déjà réélu ses 2 membres à la fin de l'année 2017 et la Ville de Bienne s'est attelée à modifier son Règlement sur le CAF pour la durée de validité de l'ordonnance exploratoire (5 ans au plus, art. 12, al. 2 OECAF). Ces modifications concernent essentiellement le nombre de membres que la Ville de Bienne délèguera au CAF. Nouveauté pour la Ville de Bienne : le Conseil municipal n'ayant pas consenti à diminuer d'un conseiller ses délégué-e-s pour faire de la place aux nouveaux membres provenant du Seeland, les groupes parlementaires ne pourront, eux, n'en proposer plus que 8 (contre 10 jusqu'à ce jour), conseiller-ère-s de ville ou non. Or, il est d'ores et déjà connu que certains partis fourbissent leurs armes pour tenter leur chance. Dans le Seeland également, plusieurs personnes ont annoncé leur candidature fin 2017 dans les 17 autres communes de l'arrondissement pour les élections. Le CAF non seulement s'agrandit, mais il intéresse, il interpelle.

Avec l'agrandissement futur du CAF, la voix des Romands de la région biennoise sera plus forte et mieux entendue dans le canton. N'oublions pas que le nombre des francophones dans la région biennoise s'élève à 30 000 et que le Canton de Berne en compte au total plus de 100 000 ! Les changements amorcés en 2017, qu'ils soient territoriaux ou institutionnels, et qui vont se déployer en 2018, constituent non seulement une grande chance de développement de notre organe, mais ils lui permettent de lui donner également un autre sens, une autre vision. En effet, il ne peut plus être question ni à Bienne, où la minorité francophone frôle le seuil de l'égalité (plus de 42 % selon les dernières statistiques), ni dans la région, de nous borner à quémander des droits qui devraient être acquis depuis longtemps; il nous faut maintenant aller plus loin et tenter de travailler main dans la main, les 19 communes, le Jura bernois et le canton pour que le respect mutuel des deux langues partenaires aille de soi dans ce canton bilingue qui en tire une grande force. Dans un canton à 90% germanophone, ce bilinguisme passe forcément par des mesures de soutien aux francophones. Le canton est de plus en plus à l'écoute de nos besoins ; il est également actif de son côté pour faire de son bilinguisme une de ses cartes maîtresses. Osons oublier les maladresses du passé et aller de l'avant ; mais pour ce faire, nous attendons de certaines autorités qu'elles évitent de commettre des énormes gaffes, pour ne pas dire des bourdes (je pense bien évidemment à l'oubli incompréhensible de poser des panneaux bilingues sur toute la branche Est de l'A5), qui réveillent inévitablement de vieilles rancœurs dans l'esprit des Romands de la région. Quant aux francophones de toute la région, ils se doivent d'éviter à tout prix de retomber dans leurs vieux réflexes de "Caliméro" et plutôt apporter une contribution efficace et constructive au bilinguisme, notamment en travaillant de concert et en innovant. C'est ce qui a été fait en élargissant le champ d'action du CAF.

Les chamboulements qui s'annoncent pour notre institution ne sont peut-être pas révolutionnaires ; ils constituent toutefois de grands pas en avant. Le changement dans la continuité en quelque sorte, selon une formule consacrée par une personnalité bien connue du « monde francophone ».

Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF

VORWORT DER PRÄSIDENTIN



Für den RFB war das Jahr 2017 von zwei institutionellen Veränderungen geprägt, die seine grossartige Entwicklung weiter voranbringen und den Französischsprachigen der Region eine immer stärkere Stimme geben werden, so dass der Begriff Minderheit bald nicht mehr passend sein wird, um seine Stellung und seine Aufgabe zum Schutz der regionalen frankophonen Interessen zu beschreiben. Diese Veränderungen bilden den roten Faden dieses Vorworts.

Zuerst Moutier: Auch wenn die Abstimmung in Moutier im Juni 2017 und somit der wahrscheinliche Wegzug dieser Stadt aus dem Kanton Bern (unter Vorbehalt der noch hängigen Beschwerden) für den französischsprachigen Kantons- teil eine Enttäuschung ist, sind sich der RFB und der BJR bewusst, dass diese institutionelle Veränderung eine Gelegenheit ist, um die Beziehungen zwischen den Französischsprachigen der Region zu stärken und ihnen einen neuen Anstoss zu geben. Mit dem Kantonswechsel von Moutier verliert der Kanton Bern

zwar rund 7000 Einwohner, es verbleiben aber immerhin 95 000 französischsprachige Einwohner, die vorwiegend im Berner Jura und in der Region Biel leben. Mit einer noch stärkeren Zusammenarbeit und Präsenz wird es den beiden Organen aber bestens gelingen, die neuen Herausforderungen zu meistern, sich zu behaupten und ihre Strategien zu überdenken, um ihren Stärken und Interessen noch besser Geltung zu verschaffen. Die sprachliche und kulturelle Vielfalt bleibt ein Abenteuer, sie ist aber vor allem eine Chance. Eine Chance, um offen zu bleiben, zuzuhören sowie Unterschiede und Blockaden wahrzunehmen. Sich auf sich selbst zu besinnen ist keine Lösung für ein Miteinander.

Dann eine weitere Zukunftsperspektive: Mitte 2018 erweitert der RFB seinen Wirkungskreis auf den gesamten Verwaltungskreis Biel/Bienne. Diese Idee kam bei einigen unserer Mitglieder auf, als wir feststellten, dass Menschen aus Nachbargemeinden ihr Interesse und ihren Wunsch bekundeten, aktiv an den Tätigkeiten des RFB teilzunehmen, was jedoch nicht möglich war, weil der RFB nur für die Gemeinden Biel und Leubringen-Magglingen geschaffen worden war. So kam es, dass die Idee, den Wirkungskreis des RFB zu erweitern und ihn zum Rat für französischsprachige Angelegenheiten des Verwaltungskreises Biel/Bienne zu machen, im Rahmen des Status-quo-plus-Projekts lanciert wurde, mit dem der Regierungsrat nicht nur dem Berner Jura, sondern auch den Welschbielerinnen und Welschbielern ein «Plus» geben wollte. Die Anzahl Mitglieder sollte von 15 auf 18 erhöht werden, um auch

Bürgerinnen und Bürger aus den 17 deutschsprachigen Gemeinden des Verwaltungskreises aufnehmen zu können. Die französischsprachige Bevölkerung dieser Gemeinden wird so näher am kantonalen und regionalen politischen Leben teilhaben können. Sie wird mit Beginn der neuen Legislatur im Juni 2018 ebenfalls in den Genuss einer stärkeren Förderung bei den Kantonsbeiträgen und bei den Bundeshilfen an mehrsprachige Kantone kommen. Die 17 neuen Gemeinden, um die sich der RFB erweitert, bleiben indessen deutschsprachig. Diese Öffnung unserer Institution wird sicherlich für neuen Schwung sorgen. Dazu ist eine Änderung der Sonderstatutgesetzgebung erforderlich, was eine gewisse Zeit in Anspruch nehmen wird. Der Kanton hat daher beschlossen, die nötigen Gesetzesänderungen vorerst in einer sogenannten Versuchsverordnung zu verankern, um zuerst die Auswirkungen einer solchen Vorlage zu evaluieren. Das heutige System passt für den Wirkungsbereich unserer beiden zweisprachigen Gemeinden, die 17 übrigen Gemeinden sind zahlreich und ausschliesslich deutschsprachig. Ausserdem stellte sich die Frage nach dem Modus der Wahl für die fünf Mitglieder aus diesen 17 Gemeinden durch ein privatrechtliches Organ, was ungewöhnlich ist. Die dritte Frage, die sich stellte, war, wie gross das Interesse der Französischsprachigen aus den umliegenden Gemeinden wäre, sich in dieses im Grossen und Ganzen ziemlich innovative Organ wählen zu lassen.

Die Versuchsverordnung, die 2016 in die Vernehmlassung geschickt worden war, trat schliesslich am 1. August 2017 in Kraft. Die Vorbereitung für die ersten Wahlen des neuen Rats für französischsprachige Angelegenheiten des Verwaltungskreises Biel/Bienne (Frühjahr 2018) verlief reibungslos. Der Verein seeland.biel/bienne hat seine Statuten geändert und ein Ad-hoc-Reglement erarbeitet, um die Wahl der fünf Mitglieder aus den deutschsprachigen Gemeinden im Mai 2018 durchzuführen, wobei zu beachten war, dass die Gewählten aus mindestens drei verschiedenen Gemeinden stammen. Die Gemeinde Leubringen-Magglingen hat ihre zwei Mitglieder bereits Ende 2017 gewählt. Die Stadt Biel hat sich beeilt, ihr RFB-Reglement für die Dauer der Gültigkeit der Versuchsverordnung zu ändern (höchstens 5 Jahre, Art. 12 Abs. 2 RFB VV). Diese Änderungen betreffen im Wesentlichen die Anzahl Mitglieder, die die Stadt Biel in den RFB entsendet. Neu für die Stadt Biel ist, dass die Stadtratsfraktionen nur noch 8 (bisher 10) Kandidaturen (aus dem Stadtrat oder von ausserhalb) zur Wahl vorschlagen können, weil der Gemeinderat nicht bereit war, die Zahl seiner Delegierten zugunsten der neuen Mitglieder aus dem Seeland um ein Mitglied zu reduzieren. Nun, einige Parteien haben bereits damit begonnen, ihre Waffen zu wetzen, um einen Sitz zu ergattern. In den 17 Seeländer Gemeinden haben Ende 2017 ebenfalls bereits mehrere Personen ihre Kandidatur für die Wahlen angemeldet. Der RFB wird nicht nur grösser, er stösst auch vermehrt auf Interesse und ist im Gespräch.

Mit der künftigen Vergrösserung des RFB wird die Stimme der Romands aus der Region Biel stärker und im Kanton besser gehört. Vergessen wir nicht, dass die Zahl der Französischsprachigen in der Region Biel bei 30 000 liegt und dass der Kanton Bern insgesamt über 100 000 Romands zählt! Die 2017 eingeleiteten Veränderungen territorialer und institutioneller Art, die sich 2018 entfalten werden, stellen nicht nur eine grosse Chance für die Weiterentwicklung unseres Rats dar, sondern erlauben es ihm auch, sich einen neuen Sinn und eine neue Vision zu geben. Weder in Biel, wo die französischsprachige Minderheit an der Schwelle zur Parität steht (über 42 % gemäss jüngster Statistik), noch in der Region werden wir uns darauf beschränken, Rechte einzufordern, die bereits seit langem Realität sein sollten. Wir müssen nun einen Schritt weiter gehen und versuchen, Hand in Hand mit den 19 Gemeinden, dem Berner Jura und dem Kanton zu arbeiten, damit der gegenseitige Respekt der Partnersprachen in diesem zweisprachigen Kanton, den diese Zweisprachigkeit stark macht, zu einer Selbstverständlichkeit wird. In einem Kanton, der zu 90 Prozent deutschsprachig ist, erfolgt diese Zweisprachigkeit zwangsläufig über Massnahmen zugunsten der frankophonen Minderheit. Der Kanton hört immer mehr auf unsere Bedürfnisse, und er setzt alles daran, seine Zweisprachigkeit zu einem Trumpf zu machen. Lasst uns die Missgeschicke der Vergangenheit vergessen und nach vorne schauen! Aber wir erwarten von den Behörden, dass sie dumme Fehler unterlassen (ich denke da natürlich an das unverständliche Fehlen von zweisprachigen Beschilderungen auf der gesamten A5-Ostumfahrung), die in den welschen Köpfen der Region unweigerlich den alten Groll wieder aufleben lassen. Und die Romands der Region müssen unbedingt aufhören, die Karte der stiefmütterlichen Behandlung zu spielen, und vielmehr einen wirksamen und konstruktiven Beitrag für die Zweisprachigkeit leisten, insbesondere indem sie zusammen arbeiten und innovativ sind. Dies wurde mit der Erweiterung des RFB-Wirkungskreises getan.

Die Umwälzungen, die unserer Institution bevorstehen, sind vielleicht nicht revolutionär, sie stellen aber sicherlich einen grossen Schritt nach vorne dar – also eine Art «Wandel in der Kontinuität», wie der Franzose zu sagen pflegt.

Pierrette Berger-Hirschi, Präsidentin des RFB

1. COMPOSITION ET STRUCTURE

LISTE DES MEMBRES

Jusqu'à fin mai 2018, le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) est composé de quinze membres, dont treize élus par le Conseil de ville de Bienne et deux par l'Assemblée communale d'Evilard. Voici la liste des membres en 2017, avec leur(s) date(s) d'élection (un ou plusieurs mandats).



Pierrette Berger-Hirschi
Bienne (PRR)
2006 / 2010 / 2014



Pascal Bord
Bienne (PRR)
2014



André de Montmollin
Bienne (PSR)
2012 / 2014



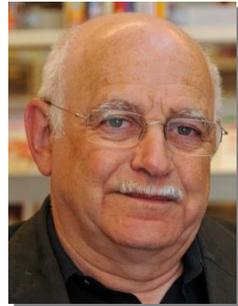
Madeleine Deckert
Evilard
2015, 2017



Monique Esseiva-Thalmann
Bienne (PDC)
2006 / 2010 / 2014



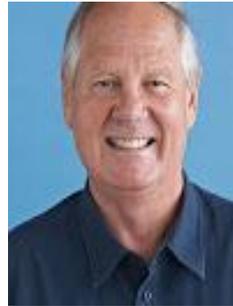
Erich Fehr
Bienne (PS)
2011 / 2014



Marcel Liengme
Evilard
2006 / 2009 / 2013



Cédric Némitz
Bienne (PSR)
2013 / 2014



Pierre Ogi
Bienne (PSR)
2014



Maurice Paronitti
Bienne (PRR)
2014



Béatrice Sermet-Nicolet
Bienne (PSR)
2006 / 2010 / 2014



Fatima Simon
Bienne (Les Verts)
2006 / 2010 / 2014



Silvia Steidle
Bienne (PRR)
2006 / 2010 / 2014

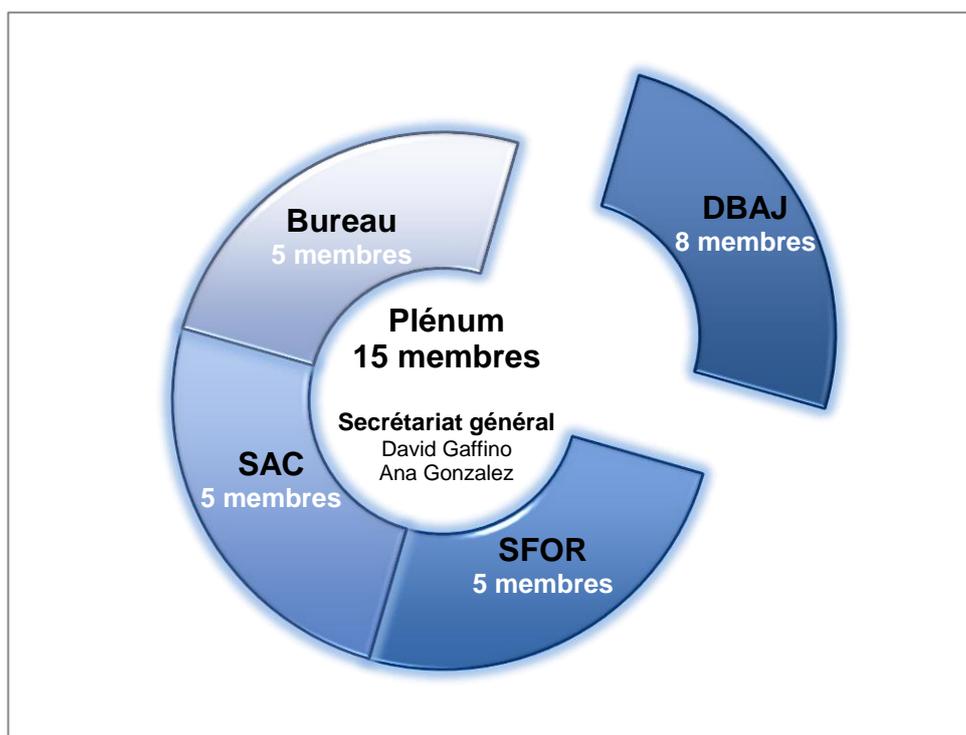


Ariane Tonon
Bienne (Les Verts)
2012 / 2014



André Vuille
Bienne
2014

STRUCTURE DU CONSEIL



PLÉNUM

Pierrette Berger-Hirschi (présidente), Pierre Ogi (vice-président), Pascal Bord, André de Montmollin, Madeleine Deckert, Monique Esseiva-Thalmann, Erich Fehr, Marcel Liengme, Cédric Némitz, Maurice Paronitti, Béatrice Sermet-Nicolet, Fatima Simon, Silvia Steidle, Ariane Tonon, André Vuille.

BUREAU

Pierrette Berger-Hirschi (présidente), Pierre Ogi (vice-président), André de Montmollin, Monique Esseiva-Thalmann, Marcel Liengme.

SECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (SAC)

Béatrice Sermet-Nicolet (présidente), Maurice Paronitti (vice-président), Madeleine Deckert, Marcel Liengme, Fatima Simon.

SECTION FORMATION (SFOR)

Marcel Liengme (président), Ariane Tonon (vice-présidente), Pascal Bord, Béatrice Sermet-Nicolet, André Vuille.

DÉLÉGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ) (ORGANE MIXTE CAF/BIENNE/ÉVILARD)

Erich Fehr (président), Pierrette Berger-Hirschi, Pascal Bord, André de Montmollin, Madeleine Deckert, Marcel Liengme, Cédric Némitz, Silvia Steidle.

2. EVALUATION DES OBJECTIFS 2017 / EVALUATION DER ZIELE 2017

EVALUATION DES OBJECTIFS 2017

Pour l'année 2017, le CAF s'était fixé les dix objectifs suivants. Voici une évaluation de leur degré d'accomplissement, selon l'échelle suivante :

- 1 : pas du tout accompli, à revoir, abandonner ou reformuler complètement
- 2 : peu d'avancées, difficultés, à revoir ou reconduire partiellement
- 3 : bonnes avancées, projet en cours et/ou à reconduire/poursuivre
- 4 : très bonnes avancées, projet en bonne voie d'aboutir, résultats tangibles
- 5 : terminé, largement accompli ; à classer ou à reconduire sous d'autres formes

●●□□ **Obtenir avec le CJB et les milieux concernés une meilleure prise en charge des enfants et adolescents francophones placés, ainsi que des personnes dépendantes francophones, par la création de 6 places d'accueil d'urgence et de crise, une offre adaptée aux 0-6 ans et 15-25 ans et le maintien d'une aide en français aux personnes dépendantes à Bienne.**

La décision d'ouvrir six places d'accueil d'urgence à Courtelary a été prise et l'ouverture annoncée pour début 2018. Il reste cependant beaucoup de travail de mise en œuvre et des retards dans l'ouverture effective s'annoncent. Pour l'aide aux personnes dépendantes, la solution finalement retenue par le canton va maintenir une offre dans les deux langues à Bienne, mais modifiera le système connu jusqu'ici dans le Jura bernois. Il faudra rester attentif à une bonne prise en compte de la sensibilité francophone. L'offre de soutien aux enfants et aux jeunes adulte a été abordée en 2017 avec le canton, mais il reste là aussi beaucoup de travail pour clarifier les besoins et optimiser l'offre disponible.

●●●□ **Soutenir la création de places d'apprentissage et de formation professionnelle à Bienne et dans la région, notamment les places en français et bilingues, particulièrement en :**

- **pérennisant le financement du projet CAF/Quidux de soutien aux élèves en difficultés ;**

Sur la base de démarches du CAF, le financement du projet est en très bonne voie sur la durée : la Ville de Bienne a inscrit un montant au budget, le canton a mis en place une dépense pluriannuelle et la Confédération a poursuivi son soutien via la loi fédérale sur les langues. Pour la Confédération, une nouvelle demande doit être déposée chaque année ; il reste une part d'incertitude en raison de la diminution constante des aides fédérales aux cantons plurilingues, face à un nombre croissant de demandes.

- **intensifiant la collaboration avec les grands distributeurs pour augmenter la présence francophone dans la vente à Bienne ;**

La collaboration entre le CAF et les grands distributeurs est en place, avec des contacts réguliers. Le bilan en termes de contrats signés est encore modeste, en raison d'exigences élevées des distributeurs et face aux difficultés de la plupart des jeunes concernés à s'exprimer en allemand. Les efforts se poursuivent, l'intérêt est marqué et plusieurs élèves se sont présentés aux entretiens en 2017. L'association quidux JR, partenaire du CAF, a pu nouer un contact avec certaines succursales, où l'on observe une présence croissante du français. Il reste cependant un vaste travail à accomplir pour augmenter l'ampleur du phénomène.

- **poursuivant le dialogue avec le Centre hospitalier de Bienne (CHB) et la Ville de Bienne pour ouvrir davantage de places de formation dans la santé.**

Ce dialogue est en place et porte ses fruits. Membre du groupe de travail sur l'apprentissage à Bienne, la Ville de Bienne a adopté en 2017 une nouvelle stratégie de la formation professionnelle, où elle se fixe entre autres l'objectif d'engager environ 40 % d'apprenti-e-s francophones, soit la part de population à Bienne. Cet objectif a été atteint en 2017. Le CHB a vécu une période difficile en 2017, avec d'importants changements dans la Direction, mais le dialogue a bien repris en fin d'année, avec un suivi important par le Forum du bilinguisme et l'appui politique du CAF. Là aussi, des progrès indéniables en termes de places de formation en français sont observés, même s'il reste du chemin pour s'approcher de la parité.

●●□□ **Ouvrir le dialogue avec le canton pour améliorer la prise en compte du français et du bilinguisme dans les offres d'emploi cantonales.**

Le CAF a effectué pendant toute l'année 2017 un suivi des offres d'emploi du canton à Bienne. Il a répertorié les bonnes pratiques et les problèmes en termes de traduction et d'exigences linguistiques des postes. Il en a informé le canton à diverses reprises et s'est adressé à la Direction des finances, responsable de l'Office du personnel. Une rencontre est prévue début 2018 pour chercher des solutions pragmatiques pour l'avenir et augmenter la place du français dans les places d'apprentissage et places de travail cantonales à Bienne.

— ●●●□ Favoriser la prise en compte du bilinguisme et des francophones dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, notamment dans des projets actuels, comme la planification du contournement autoroutier, et en préparant la mise en œuvre de l'extension du périmètre du CAF pour 2018.

L'objectif est pleinement rempli pour ce qui est de préparer l'extension du périmètre d'action du CAF et organiser les élections 2018 dans les 19 communes de l'arrondissement administratif. Le CAF a mené le projet au sein de la Chancellerie d'Etat. Les modifications de règlements nécessaires à Bienne et dans l'association seeland.biel/bienne ont été apportées, une brochure d'information a été diffusée et un nombre suffisant de candidatures a été trouvé pour les élections à Evilard, Bienne et dans les 17 autres communes. Pour le projet cité en exemple, à savoir le bilinguisme du contournement autoroutier de Bienne, le CAF a été très actif, avec le Forum du bilinguisme et avec la Ville de Bienne, pour rencontrer les autorités fédérales et cantonales et demander le respect des langues officielles sur l'autoroute. Le sujet a été fortement médiatisé et des ébauches de solutions sont en cours, mais il reste beaucoup de travail et d'incertitudes quant à la volonté réelle des autorités d'aboutir et d'apporter le financement nécessaire.

— ●●●● Définir au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes la position officielle des autorités biennoises concernant la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier.

Indépendamment des espoirs et regrets de chacun sur le résultat du vote, l'objectif en soi est pleinement rempli : Bienne, Evilard et le CAF ont maintenu au sein de la DBAJ leur position de neutralité active face à la votation du 18 juin 2017, comme ils l'avaient fait pour celle du 24 novembre 2013 dans tout le Jura bernois. Ils ont réaffirmé et expliqué cette position, souvent mal comprise, pour rappeler qu'il s'agit d'un signe de respect pour les populations concernées, dans une volonté d'apaiser les tensions et continuer à travailler ensemble quel que soit le résultat. Après la votation, Bienne, Evilard et le CAF ont exprimé leur regret de voir Moutier quitter le canton de Berne, mais en respectant ce choix et en appelant les francophones de tout le canton à renforcer leur collaboration pour l'avenir.

— ●●●● Contribuer au projet de rénovation et nouvelle utilisation du Théâtre Palace en obtenant une importante subvention cantonale à la rénovation et des moyens de la loi fédérale sur les langues pour le fonctionnement.

L'objectif est pleinement rempli. Avec l'appui du CAF et du CJB, une subvention cantonale substantielle (allant au-delà des 30 % habituellement prévus) a été obtenue conjointement du Fonds de loterie et de la Direction INS. Le CAF a obtenu pour 2016-2018 un soutien reconductible via la loi fédérale sur les langues pour rapprocher les publics germanophone et francophone au Palace. Le CAF a aussi apporté son soutien au projet grâce aux tâches communales du secrétaire général, également membre du conseil de fondation des Spectacles français.

— ●●●□ Défendre les intérêts francophones et bilingues dans le cadre des mesures d'économies décidées par le canton à l'été 2017.

Le CAF est intervenu dès l'été 2017, en demandant au canton de préserver les intérêts francophones dans ce programme d'économies, compte tenu aussi du départ probable de Moutier : plus une minorité est petite, plus elle doit être protégée. Le CAF s'est coordonné avec le CJB et avec la Ville de Bienne pour éviter des tensions Bienne-Jura bernois similaires à celles survenues lors du précédent paquet d'économies (EOS 2014). Il a pris position sur les mesures du programme qui concernaient particulièrement la langue et le bilinguisme. Indépendamment des domaines où le paquet d'économies s'est avéré douloureux pour beaucoup, le CAF peut s'estimer satisfait de la défense des intérêts bilingues et francophones. Il faut rester vigilant pour la mise en œuvre et d'éventuels nouveaux programmes d'économies.

— ●●●□ Contribuer aux possibilités de financement via la loi fédérale sur les langues en déposant des projets pour 2017 et en examinant les possibilités de contrer la diminution des subventions fédérales.

Le CAF s'est montré comme chaque année très actif pour déposer et soutenir des demandes via la loi fédérale sur les langues. La plupart des projets soutenus ont lieu dans la région biennoise, ce qui est logique en raison de son bilinguisme officiel. Un des principaux projets portés par le CAF, le soutien à l'apprentissage francophone et bilingue, continue à être financé notamment par ce biais. Après avoir échoué de peu, avec le conseiller aux Etats Hans Stöckli, à obtenir du Conseil des Etats l'annulation d'une mesure d'économie dans ce domaine, le CAF a approché les autorités fédérales pour sonder les possibilités de revenir sur cette mesure à l'avenir. Le cadre est donné (dans un mandat de prestations) pour 2017-2019, mais il faudra reprendre le dossier et activer le lobbying politique en vue de la prochaine période de subventions.

— ●□□□ Agir en faveur d'une formation tertiaire de qualité dans la région, en soutenant la HEP-BEJUNE et la HE-Arc dans le maintien de leur budget et en accompagnant la HEP-BEJUNE dans la réflexion sur l'avenir du site biennois en prévision de son assainissement.

Le CAF et le CJB ont demandé au canton d'éviter de nouvelles coupes budgétaires dans ces deux écoles, mais le problème est lié à leur statut tricantonal : quand un canton économise, les deux autres s'alignent automatiquement. Le CAF a rencontré le rectorat de la HEP-BEJUNE début 2017. Le rectorat s'est montré rassurant sur le développement du site de Biemme, mais il a aussi expliqué que les efforts d'économies imposés à l'établissement atteignaient leurs limites. Le CAF a cherché à rapprocher la HEP et les autorités biennoises pour évoquer l'avenir du site des Tilleuls, compte tenu de la rénovation qui s'annonce. Il reste cependant beaucoup d'incertitudes. Le CAF doit continuer à veiller sur l'avenir des hautes écoles de la région, mais il ne tient pas en mains suffisamment d'éléments pour jouer un rôle décisif.

Publier une nouvelle offre de statistiques régionales en commun avec le CJB et avec l'administration cantonale, pour pallier la disparition de la Fondation interjurassienne pour la statistique (FISTAT) fin 2016.

L'offre de statistiques a été développée en étroite collaboration entre le canton, le CAF et le CJB. Elle a été publiée une première fois au printemps 2017, avec des statistiques régionales et un lien vers un vaste portail cantonal en plein développement. De nouvelles statistiques ont été publiées à l'été 2017 et une mise à jour suivra chaque été. Reste à travailler à la mise en valeur de ces statistiques.

Le CAF constate que ses objectifs 2017 sont largement voire totalement atteints dans des domaines importants comme le soutien aux places d'apprentissage, la prise en compte des francophones de tout l'arrondissement de Biel/Bienne, l'aide fédérale aux cantons plurilingues, la rénovation du Théâtre Palace et les statistiques régionales. Il a joué son rôle aussi, dans les limites de ses compétences, dans la votation de Moutier et dans le programme d'économies du canton. Il reste un important travail de négociation, de suivi et mise en œuvre dans les places de travail du canton et dans tout le domaine santé-social. Des points d'interrogation restent posés sur l'avenir des hautes écoles et le bilinguisme autoroutier.

EVALUATION DER ZIELE 2017

Für das Jahr 2017 hat sich der RFB zehn Ziele gesetzt. Hier eine Evaluation ihres Erfüllungsgrades gemäss folgender Skala:

- 1: nicht erfüllt, muss überprüft, aufgegeben oder komplett umformuliert werden
- 2: wenig fortgeschritten, Schwierigkeiten, überprüfen oder teilweise erneuern
- 3: gut fortgeschritten, Projekt läuft und/oder erneuern/fortsetzen
- 4: sehr gut fortgeschritten, Projekt auf gutem Weg, Resultate greifbar
- 5: abgeschlossen, weitgehend erfüllt, abschreiben bzw. in anderer Form erneuern

Anstreben – zusammen mit dem BJR und den betroffenen Kreisen – einer besseren Betreuung von platzierten französischsprachigen Kindern und Jugendlichen sowie von französischsprachigen Süchtigen mittels Schaffung von sechs Notfall- und Krisenplätzen, eines geeigneten Angebots für 0- bis 6-Jährige sowie für 15- bis 25-Jährige sowie Weiterführung von Hilfsangeboten auf Französisch für Suchtmittelabhängige in Biel.

Per Anfang 2018 sollen in Courtelary sechs Notfall- und Krisenplätze geschaffen werden. Bei der Umsetzung gibt es indessen noch viel zu tun, und es ist mit Verzögerungen zu rechnen. Bei der Suchthilfe hat der Kanton schliesslich beschlossen, in Biel ein Angebot in jeder Sprache beizubehalten, während das bisherige System im Berner Jura geändert wird. Man wird weiterhin darauf achten müssen, die frankophone Haltung gut zu berücksichtigen. Das Hilfsangebot für Kinder und junge Erwachsene wurde 2017 mit dem Kanton besprochen. Doch auch hier bleibt noch viel zu tun, um die Bedürfnisse zu klären und das bestehende Angebot zu optimieren.

Unterstützen der Schaffung von Lehrstellen und beruflichen Ausbildungsplätzen in Biel und Umgebung, namentlich für Französischsprachige, indem:

- die Finanzierung des Projekts CAF/Quidux zur Unterstützung von Schülerinnen und Schülern mit Problemen verstetigt wird;

Der Einsatz des RFB hat sich gelohnt, denn die Projektfinanzierung scheint auf lange Sicht auf gutem Wege zu sein: Die Stadt Biel hat einen Betrag im Budget eingestellt, der Kanton hat eine mehrjährige Ausgabe beschlossen, und der Bund hat seine Unterstützung via Sprachengesetz fortgesetzt. Beim Bund muss jedes Jahr ein neues Gesuch eingereicht werden; hier besteht noch eine gewisse Unsicherheit, weil die Bundeshilfen an mehrsprachige Kantone seit längerem rückläufig sind, während die Zahl der Gesuche von Jahr zu Jahr zunimmt.

- **die Zusammenarbeit mit den Grossverteilern intensiviert wird, um in Biel die frankophone Präsenz im Verkauf zu erhöhen;**

Die Zusammenarbeit zwischen dem RFB und den Grossverteilern läuft, und es finden regelmässige Kontakte statt. Die Bilanz bei den Lehrvertragsunterzeichnungen fällt noch bescheiden aus, Grund dafür sind die hohen Anforderungen der Grossverteilern sowie die Schwierigkeit der meisten betroffenen Jugendlichen, sich auf Deutsch auszudrücken. Die Anstrengungen werden fortgesetzt, das Interesse ist gross, und mehrere Schülerinnen und Schüler haben an den Vorstellungsgesprächen 2017 teilgenommen. Der Verein quidux JR, Partner des RFB, konnte mit einigen Filialen, in denen die französische Sprache an Bedeutung gewinnt, Kontakte knüpfen. Es gibt jedoch noch viel zu tun, um diesen Vormarsch des Französischen weiter zu fördern.

- **der Dialog mit dem Spitalzentrum Biel und der Stadt Biel fortgesetzt wird, um im Bereich Gesundheit mehr Ausbildungsplätze zu schaffen.**

Der Dialog steht und trägt seine Früchte. Die Stadt Biel, die Mitglied der Arbeitsgruppe zur Förderung von Lehrstellen in Biel ist, hat 2017 eine neue Berufsbildungsstrategie verabschiedet, in der u. a. das Ziel festgehalten ist, dass rund 40 Prozent französischsprachige Lernende angestellt werden sollen, was dem entsprechenden Bevölkerungsanteil in Biel entspricht. Dieses Ziel konnte 2017 erreicht werden. Das Spitalzentrum Biel hat 2017 eine schwierige Zeit durchgemacht (grössere Wechsel in der Leitung), doch der Dialog konnte auf Jahresende wieder aufgenommen werden, dies mit einer umfangreichen Begleitung durch das Forum für die Zweisprachigkeit und der politischen Unterstützung des RFB. Auch hier können bei den Ausbildungsplätzen auf Französisch klare Fortschritte beobachtet werden, wobei der Weg zu paritätischen Verhältnissen noch lang ist.

- **Eröffnen des Dialogs mit dem Kanton, um bei den kantonalen Stellenausschreibungen die französische Sprache und die Zweisprachigkeit besser zu berücksichtigen.**

Der RFB hat 2017 alle kantonalen Stellenausschreibungen in Biel analysiert und erfasst, was gute Beispiele sind, wo eine Übersetzung fehlt und welche Stellen sprachliche Anforderungen beinhalten. Er hat den Kanton mehrmals entsprechend informiert und hat sich an die kantonale Finanzdirektion gewandt, zu der das Personalamt gehört. Für Anfang 2018 ist ein Treffen geplant, um für die Zukunft nach pragmatischen Lösungen zu suchen und um den Stellenwert des Französischen bei den kantonalen Arbeits- und Lehrstellen in Biel zu erhöhen.

- **Bessere Berücksichtigung der Zweisprachigkeit und der Französischsprachigen im Verwaltungskreis Biel/Bienne, namentlich bei aktuellen Projekten (z. B. Planung der Autobahnumfahrung) sowie indem die Umsetzung der Erweiterung des RFB-Wirkungskreises für 2018 vorbereitet wird.**

Was die Vorbereitung der Erweiterung des RFB-Wirkungskreises und die Durchführung der Wahlen 2018 in den 19 Gemeinden des Verwaltungskreises betrifft, so ist das Ziel vollumfänglich erreicht. Der RFB hat das Projekt innerhalb der Staatskanzlei durchgeführt. Die in Biel und im Verein seeland.biel/bienne nötigen Reglementsänderungen wurden vorgenommen, es wurde eine Informationsbroschüre verteilt, und es konnten genügend Kandidaturen für die Wahlen in Leubringen-Magglingen, Biel und den übrigen 17 Gemeinden gefunden werden. Was die Zweisprachigkeit auf der Autobahnumfahrung Biel betrifft, so war der RFB zusammen mit dem Forum für die Zweisprachigkeit und der Stadt Biel sehr aktiv, um sich mit den Bundes- und Kantonsbehörden zu treffen und die Einhaltung der Amtssprachen auf der Autobahn einzufordern. Die Medien haben das Thema aufgegriffen, erste Lösungsansätze sind in greifbarer Nähe. Es gibt jedoch noch viel zu tun, und noch bestehen Ungewissheiten in Bezug auf den tatsächlichen Willen der Behörden, zu einer Lösung zu kommen und die nötige Finanzierung bereitzustellen.

- **Festlegen innerhalb der Bieler Juradelegation der offiziellen Haltung der Bieler Behörden in Bezug auf die Abstimmung über die Kantonzugehörigkeit der Stadt Moutier.**

Unabhängig von den Hoffnungen und Enttäuschungen, die das Abstimmungsergebnis ausgelöst hat, ist das Ziel an sich vollständig erfüllt: Biel, Leubringen-Magglingen und der RFB haben innerhalb der Bieler Juradelegation ihre Haltung der aktiven Neutralität gegenüber der Abstimmung vom 18. Juni 2017 aufrechterhalten, so wie sie es bereits bei der Abstimmung im gesamten Berner Jura vom 24. November 2013 getan hatten. Sie haben diese oft missverstandene Haltung bekräftigt und erläutert, um daran zu erinnern, dass es sich hierbei um ein Zeichen des Respekts gegenüber der betroffenen Bevölkerung handelt – im Willen, die Spannungen zu beruhigen und die Zusammenarbeit fortzuführen, und zwar unabhängig vom Ausgang der Abstimmung. Nach der Abstimmung haben Biel, Leubringen-Magglingen und der RFB ihr Bedauern bekundet, dass Moutier den Kanton Bern verlassen wird. Sie respektieren diesen Entscheid und rufen alle Französischsprachigen im ganzen Kanton für die Zukunft zu einer stärkeren Zusammenarbeit auf.

— ●●●● **Beitragen zum Projekt Umbau und neue Nutzung des Palace-Theaters, indem um einen substanziellen Kantonsbeitrag an den Umbau sowie um Mittel nach dem eidgenössischen Sprachengesetz für den Betrieb ersucht wird.**

Das Ziel ist vollständig erreicht. Mit der Unterstützung des RFB und des BJR konnte beim Lotteriefonds und bei der Erziehungsdirektion ein substanzieller Kantonsbeitrag erzielt werden (der über die üblicherweise vorgesehenen 30 % hinausgeht). Der RFB hat für 2016-2018 über das eidgenössische Sprachengesetz eine wiederkehrende Unterstützung erhalten, um das deutschsprachige Publikum und das französischsprachige Publikum des Palace einander näher zu bringen. Der RFB hat das Projekt auch dank der kommunalen Aufgaben des Generalsekretärs, der zugleich Mitglied des Stiftungsrates der «Spectacles français» ist, unterstützt.

— ●●●□ **Schützen der französisch- und zweisprachigen Interessen im Rahmen der vom Kanton im Sommer 2017 beschlossenen Sparmassnahmen.**

Der RFB ist ab Sommer 2017 aktiv geworden und hat den Kanton ersucht, die französischsprachigen Interessen vor den Sparmassnahmen zu verschonen – dies insbesondere auch unter Berücksichtigung des voraussichtlichen Kantonswechsels der Stadt Moutier: Denn je kleiner eine Minderheit ist, umso mehr muss sie geschützt werden. Der RFB hat sich mit dem BJR und der Stadt Biel abgesprochen, um zwischen Biel und dem Berner Jura ähnliche Spannungen zu vermeiden, wie sie beim letzten Sparprogramm (ASP 2014) aufgetreten waren. Er hat zu denjenigen Massnahmen des Sparprogramms Stellung bezogen, die insbesondere die Sprache und die Zweisprachigkeit betrafen. Unabhängig von den Sparbereichen, die für viele schmerzlich sind, kann der RFB in Bezug auf die Wahrung der frankophonen und zweisprachigen Interessen zufrieden sein. Man wird die Umsetzung der Massnahmen und allfällige weitere Sparprogramme weiterhin mit grösster Aufmerksamkeit verfolgen müssen.

— ●●●□ **Beitragen zu den Finanzierungsmöglichkeiten via eidgenössischem Sprachengesetz, indem für 2017 Projekte eingereicht und die Möglichkeiten geprüft werden, um der Kürzung der Bundessubventionen entgegenzutreten.**

Wie schon in den vergangenen Jahren war der RFB sehr aktiv, wenn es darum ging, Beitragsgesuche im Zusammenhang mit dem eidgenössischen Sprachengesetz einzureichen und zu unterstützen. Die meisten unterstützten Projekte finden aufgrund der amtlichen Zweisprachigkeit in der Region Biel statt. Eines der Hauptprojekte, die dem RFB am Herzen liegen – die Förderung von französisch- und zweisprachigen Lehrstellen – wird weiterhin v. a. über diesen Weg finanziert. Nachdem man zusammen mit Ständerat Hans Stöckli knapp gescheitert ist, im Ständerat die Streichung einer Sparmassnahme in diesem Bereich zu erwirken, hat der RFB bei den Bundesbehörden sondiert, wie sich diese Massnahme in Zukunft rückgängig machen lässt. Der Rahmen ist (in einem Leistungsauftrag) für 2017-2019 abgesteckt. Für die nächste Beitragsperiode wird man das Dossier und das politische Lobbying somit wieder aufnehmen müssen.

— ●●□□ **Handeln zugunsten einer qualitativ hochstehenden Tertiärausbildung in der Region, mittels Unterstützung der HEP-BEJUNE und der HS-Arc bei der Aufrechterhaltung ihres Budgets und Begleitung der HEP-BEJUNE bei der Reflexion über die Zukunft des Bieler Ausbildungsstandorts im Hinblick auf ihre Sanierung.**

Der RFB und der BJR haben den Kanton gebeten, bei diesen beiden Schulen auf weitere Budgetkürzungen zu verzichten. Das Problem ist aber das trikantonalen Statut dieser Schulen: Sobald ein Kanton Einsparungen beschliesst, ziehen die beiden anderen Kantone automatisch nach. Der RFB hat sich Anfang 2017 mit dem Rektorat der HEP-BEJUNE getroffen. Das Rektorat hat sich in Bezug auf die Weiterentwicklung des Standorts Biel zuversichtlich gezeigt, hat aber auch dargelegt, dass die der Einrichtung auferlegten Sparanstrengungen an ihre Grenzen gestossen sind. Der RFB hat versucht, die HEP und die Bieler Behörden an einen Tisch zu bringen, um angesichts der anstehenden Sanierung über die Zukunft des Standorts Linden zu sprechen. Es bestehen jedoch noch viele Ungewissheiten. Der RFB muss weiterhin über die Zukunft der in der Region angesiedelten Hochschulen wachen, verfügt allerdings nicht über genügend Elemente, um eine massgebende Rolle spielen zu können.

— ●●●● **Veröffentlichen eines neuen Angebots an regionalen Statistiken, dies gemeinsam mit dem BJR und der Kantonsverwaltung sowie als Ersatz für die Ende 2016 eingestellte interjurassische Stiftung für Statistik (FISTAT).**

Das Statistikangebot wurde in enger Zusammenarbeit mit dem Kanton, dem RFB und dem BJR entwickelt. Es wurde erstmals im Frühjahr 2017 veröffentlicht, und zwar mit regionalen Statistiken und einem Link zu einem umfangreichen kantonalen Portal, das im Wachstum begriffen ist. Weitere Statistiken wurden im Sommer 2017 veröffentlicht. Die Zahlen werden jeweils im Sommer aktualisiert. Arbeit gibt es noch in Bezug auf die Verwertung dieser Statistiken.

Der RFB stellt fest, dass seine Ziele 2017 in wichtigen Bereichen weitgehend bzw. vollumfänglich erreicht sind: Lehrstellenförderung, Berücksichtigung aller Französischsprachigen im gesamten Verwaltungskreis Biel/Bienne, Bundeshilfen an mehrsprachige Kantone, Umbau Palace-Theater und regionale Statistiken. Im Rahmen seiner Kompetenzen spielte er seine Rolle auch bei der Abstimmung in Moutier und beim kantonalen Sparprogramm. Bei den kantonalen Arbeitsplätzen und im ganzen Gesundheits- und Sozialbereich gibt es noch viel zu tun (Verhandlungen, Begleitung, Umsetzung). Fragezeichen gibt es noch in Bezug auf die Zukunft der Hochschulen und bei der zweisprachigen Beschilderung auf der A5.

3. PLENUM ET BUREAU

Le Plénum est l'organe supérieur du CAF, réunissant les quinze membres élus. Il est tenu informé de toutes les activités du Conseil. Toutes les décisions politiques relèvent de sa compétence. En vertu du règlement du CAF, le Plénum délègue au Bureau et aux sections un certain nombre de compétences, pour la bonne marche des affaires courantes.

Le Bureau est l'organe de pilotage fonctionnel du CAF. C'est lui qui établit l'ordre du jour des séances plénières, prépare les prises de position ne relevant pas de la compétence des autres sections (notamment les affaires santé-social), traite les affaires courantes, agit au nom du CAF en cas d'urgence et prépare les décisions de dépenses fonctionnelles (à l'attention du Plénum puis de la Chancellerie d'Etat).

SÉANCES

Le Bureau a siégé neuf fois en 2017, dont une rencontre entre les présidentes du CAF et du CJB et une séance avec le Bureau du CJB. Le Plénum a siégé à huit reprises, dont une séance commune avec le CJB, à l'aula du Centre de formation professionnelle (CFP) Biel/Bienne qui fêtait ses 150 ans en 2017. Cette séance commune a été suivie d'une présentation du CFP Biel/Bienne par son directeur, M. Beat Aeschbacher. Les autres séances plénières ont eu lieu à la Bibliothèque de la Ville de Bienne, à l'école du Marché-Neuf, à la Mairie de Bienne (Maison Bloesch) et à Evilard (salle du Conseil municipal).

ACCUEIL D'URGENCE POUR MINEURS FRANCOPHONES

Le CAF et le CJB sont engagés dans ce dossier depuis 2014, pour corriger une inégalité de traitement envers les francophones du canton. La région n'offre pratiquement aucune place d'accueil d'urgence ou de crise pour mineurs francophones. Avec le soutien politique du CAF et du CJB, la plateforme PIEA, présidée par Mme Béatrice Sermet-Nicolet, membre du CAF, a obtenu des avancées du canton, dont la promesse d'ouvrir six places d'accueil d'urgence début 2018. Il reste cependant un important travail de mise en œuvre et des retards sont probables. La SAP a réuni un grand nombre de partenaires en mai 2017 au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC) pour faire l'état des lieux.

AIDE AUX PERSONNES DÉPENDANTES

Après avoir pris position sur le sujet à plusieurs reprises et rencontré les milieux concernés, le CAF et le CJB ont rencontré, le 31 août 2017, une délégation de la SAP et les représentants de quatre partenaires (Fondation Contact Jura bernois, l'Envol, Contact Berne et Santé bernoise) à Sonceboz. Suite à cette rencontre, la SAP a décidé, le 18 octobre 2017, d'intégrer les prestations de la Fondation Contact Jura bernois dans les structures cantonales de Contact Berne et de Santé bernoise à partir du 1^{er} juillet 2018. Le maintien de prestations en français a été garanti et un suivi sera mis en place.

BILINGUISME DANS LE CONTOURNEMENT DE BIENNE PAR L'AUTOROUTE A5

Le CAF et le Forum du bilinguisme se sont fortement engagés dans ce dossier en 2017. Ils ont adressé un courrier commun en juin 2017 à la conseillère fédérale Doris Leuthard (DETEC) et à la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer (TTE) pour demander le respect du bilinguisme sur les panneaux d'autoroute et dans le traitement des oppositions. Une rencontre a eu lieu avec les autorités cantonales et fédérales en août. Le sujet a été fortement médiatisé, notamment lors de l'ouverture de l'axe Est en octobre. Les démarches du CAF et du Forum s'ajoutaient à des interventions parlementaires au Conseil de ville, au Grand Conseil et au Conseil national. Avec l'appui du conseiller national Manfred Bühler, une rencontre a été organisée avec la conseillère fédérale Doris Leuthard, pour début 2018. Le dossier est toujours en cours.

LANGUE DANS LES OFFRES D'EMPLOI DU CANTON DE BERNE

Le CAF a effectué un suivi des offres d'emploi du canton à Bienne (et dans les communes proches) pendant toute l'année 2017. Il a constaté une forte prédominance de l'allemand dans les postes à Bienne. Il a repéré les problèmes en termes de traduction et d'exigences linguistiques, pour en informer le canton. Sur cette base, après plusieurs contacts informels, le CAF a adressé un courrier à la Direction des finances en décembre 2017 concernant les places de travail et d'apprentissage en français dans l'Administration cantonale à Bienne. Cette démarche s'inscrit dans le projet « statu quo plus », pour renforcer la place du français dans l'administration cantonale. La composition linguistique de l'Administration cantonale a des conséquences sur le marché de l'emploi, sur la vie pratique des citoyens et sur les prestations reçues, et donc sur le sentiment ou non d'appartenance à un canton bilingue.

STATISTIQUES RÉGIONALES

Le CAF et le CJB ont travaillé en collaboration avec le Service de coordination des statistiques du canton de Berne pour publier une offre de statistiques régionales sur le site internet du CAF et du CJB. Ce projet permet de continuer à offrir des statistiques régionales, après la dissolution fin 2016 de la Fondation interjurassienne pour la statistique (FISTAT). L'ancienne offre interjurassienne est remplacée par des statistiques du Jura bernois et de l'arrondissement de Biel/Bienne. De plus, un lien est fait avec le vaste portail statistique du canton de Berne. Les statistiques 2015 et 2016 ont été publiées en 2017 ; les suivantes suivront chaque été. Le sujet a été bien reçu dans les médias. Il s'agira de continuer à faire vivre ces statistiques à l'avenir, pour les rendre utiles à la population. C'était le cas en particulier des statistiques sur les places d'apprentissage en français à Bienne, qui ont permis de mettre en avant un problème réel et de lui apporter des solutions concrètes.

LOI FÉDÉRALE SUR LES LANGUES - PROJET ET CONTRAT DE PRESTATIONS

Les subventions fédérales aux cantons plurilingues (loi fédérale sur les langues) ont diminué d'un tiers en 2017, dans le cadre du programme de stabilisation des finances fédérales. Le CAF s'était opposé à cette mesure avec le Forum du bilinguisme et le conseiller aux Etats Hans Stöckli, dont la motion a échoué à une voix près au Conseil des Etats à fin 2016. Le CAF a abordé le sujet de manière informelle avec Mme Isabelle Chassot, cheffe de l'Office fédéral de la culture. Il faudra attendre les négociations du prochain contrat de prestations pour tenter de renverser la tendance. En attendant, le CAF est resté très actif pour déposer des demandes et soutenir des projets malgré le cadre financier réduit. Dans le canton de Berne, la loi fédérale sur les langues permet de soutenir des projets comme le renforcement des places d'apprentissage bilingues et francophones à Bienne, le renforcement du bilinguisme hospitalier, l'accompagnement et la création de filières scolaires bilingues ou encore la médiation culturelle plurilingue. Plusieurs de ces projets sont développés avec le soutien du CAF.

DOSSIERS DE SUBVENTIONS - POM/FONDS DE LOTERIE

La Direction de la police et des affaires militaires (POM) soumet au CAF pour préavis les dossiers de subvention du Fonds de loterie en lien avec le district de Bienne. En règle générale, le CAF ne se prononce que sur les dossiers présentant une composante liée à la langue ou à la culture, comme des publications d'ouvrages ou des traductions. Le CAF s'est prononcé sur un total de onze dossiers du Fonds de loterie en 2017, sans compter les affaires du Fonds du sport et les rénovations de bâtiments protégés au patrimoine, qui ne passent pas pour préavis.

INVITATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Le CAF a été représenté à de nombreuses activités politiques, culturelles ou scolaires, durant l'année 2017. On peut notamment citer :

	21.01.2017	Bibliothèque de langue française de Nidau
	27.01.2017	Journée polysportive 2017
	16.02.2017	Fête commémorative de l'Université des aînés de Bienne
	17.02.2017	Conférence sur la politique culturelle de la Confédération
	28.02.2017	Dialogue culturel de la Direction INS dans le Seeland
	25.03.2017	Journée de portes ouvertes du Gymnase français de Bienne
	08.05.2017	88 ^e Assemblée générale annuelle des délégués de La Voix Romande

—	09.05.2017	Remise du Prix 2016 de l'AIJ à Jean-Claude Gerber
—	12.05.2017	Anniversaire du CFP Biel-Bienne ; vernissage du livre « 150 ans pour l'avenir »
—	13.05.2017	Assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation
—	13.05.2017	Prix des arts, des lettres et des sciences du CJB à Lucienne Lanaz
—	27.05.2017	Stedtlifest de Nidau
—	27.05.2017	Prix Renfer et Alpha à Jean-Bernard Vuillème et à Elisa Shua Dusapin
—	08.06.2017	Assemblée des membres de seeland.biel/bienne
—	08.06.2017	Journée portes ouvertes de la Fondation Gad
—	09.06.2017	Inauguration de « La HKB touche terre »
—	27.06.2017	8 ^e fête de la Solidarité de la FICD et du Collège de Delémont
—	30.06.2017	Cérémonie de clôture 2017 du Lycée technique CFP Biel-Bienne
—	05.07.2017	Cérémonie de clôture 2017 de la BFB-Bildung Formation Biel-Bienne
—	31.08.2017	Apéricip : repositionnement du Jura bernois suite au départ de Moutier
—	01.09.2017	Cérémonie de remise du Prix du bi- et plurilinguisme
—	14.09.2017	Soirée d'ouverture du Festival du Film Français d'Helvétie
—	16.09.2017	Parc régional Chasseral ; festival performances artistiques
—	16.09.2017	Matinée Forum du bilinguisme au FFFH « Lorsque les langues se rencontrent »
—	20.09.2017	Remise des prix de la culture et de la médiation culturelle du canton de Berne
—	22.10.2017	Société Philharmonique de Bienne au récital événement de Nelson Freire
—	08.11.2017	25 ^e Forum de la COFRA
—	10.11.2017	Cérémonie de remise des titres 2017 de la HEP-BEJUNE
—	23.11.2017	ApériCip: culture et tourisme
—	24.11.2017	Réception de remerciement aux partenaires de la commune d'Evilard
—	28.11.2017	Remise du Prix de la culture de la Ville de Bienne
—	02.12.2017	183 ^e fête de l'Université de Berne
—	14.12.2017	Repas de fin d'année du Conseil de ville de Bienne
—	19.12.2017	Projection du documentaire « Roland le Transjuran »
—	20.12.2017	Vernissage du livre historique « Evilard-Macolin au fil du temps »

4. SECRETARIAT GENERAL

Le secrétariat général du CAF est composé de M. David Gaffino et de Mme Ana Gonzalez, qui occupent respectivement les postes de secrétaire général à 80%, dont 5% financés par les communes de Bienne et d'Evilard, et de secrétaire administrative à 40%.

Mme Ana Gonzalez et M. David Gaffino exercent tous deux d'autres activités dans le reste de leur temps de travail. Le secrétaire général poursuit depuis 2014 une formation universitaire bilingue en droit, effectuée en emploi à l'Université de Fribourg, via l'Université à distance (VS). La secrétaire occupe depuis avril 2016 un poste de co-responsable du secrétariat de langue française à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne.

Le poste de secrétaire général du CAF est inscrit dans la loi sur le statut particulier (art. 41 LStP). Son cahier des charges est défini par le règlement du CAF. Sa mission première est d'assurer le bon fonctionnement du CAF et d'assister les membres et les président-e-s de sections et du Conseil. Il est rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et subordonné au vice-chancelier de langue française. Il assure le lien administratif entre le CAF, le CJB et les services du canton, dont la COFRA. Il est aussi chargé des relations avec les médias et avec les autres partenaires du CAF, dont le Forum du bilinguisme.

Outre la gestion des affaires politiques du CAF, le secrétariat général a participé à différents projets administratifs, notamment la planification et préparation des élections 2018 en lien avec l'extension du périmètre d'action du CAF. Ce travail de planification pour la nouvelle législature (2018-2022) a été réalisé en collaboration étroite avec l'association seeland.biel/bienne. Le secrétaire général du CAF participe aussi au Cercle des cadres francophones du canton et aux activités pour cadres de la Chancellerie d'Etat. Il a aussi participé à la préparation de l'accueil en 2018 d'une délégation japonaise dans le cadre d'un échange du canton avec la Préfecture de Nara. Il exerce aussi certaines tâches communales pour Bienne et Evilard, dans le cadre d'une convention quadriennale renouvelée en 2017.

5. PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU CANTONAL ET REGIONAL

PRISES DE POSITION (PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE)

- **Convention d'objectifs quadriennale 2017-2020 avec la HES-SO ; contrat de prestations 2017-2020 avec la HE-Arc**

Dans un courrier à l'INS du 19 janvier 2017, le CAF et le CJB recommandent de signer la convention d'objectifs 2017-2020 et le contrat de prestations 2017-2020. Ils saluent le projet d'instauration de ces deux outils visant à garantir la qualité des formations proposées au sein de la HES-SO. Ils relèvent l'attitude proactive de la HE-Arc dans la préparation de son contrat de prestations. Ils déplorent toutefois que la liste des conditions locales particulières (CLP) ne figure pas dans la convention d'objectifs.
- **Ordonnance exploratoire sur l'extension du périmètre d'action du CAF**

Dans un courrier à la Chancellerie d'Etat du 27 avril 2017, le CAF et la DBAJ approuvent le projet d'ordonnance exploratoire sur l'extension du périmètre d'action du CAF qui correspond à ce qui a été préparé dans le cadre du projet « statu quo plus ». Ils formulent quelques remarques de principe et des précisions de contenu. Ils demandent notamment que seeland.biel/bienne soit dédommagée par le canton pour sa nouvelle tâche cantonale d'élection au CAF.
- **Programme d'intégration cantonal 2018 – 2021**

Dans un courrier du 9 mai 2017, le CAF et le CJB remercient la SAP d'avoir organisé une information orale en français sur cette consultation préliminaire menée dans un premier temps en allemand. Le CJB et le CAF sont convaincus que ces phases préliminaires de consultation sont cruciales pour faire entendre la voix des milieux concernés. D'où l'importance d'inclure les acteurs francophones afin que les spécificités romandes puissent être intégrées à l'élaboration du programme. Ils relèvent que la partie francophone du canton est très active dans le domaine de l'intégration, notamment les communes, comme Tramelan qui accueille plusieurs centaines de requérant-e-s d'asile.
- **Révision partielle de la loi sur l'école obligatoire**

Dans sa prise de position du 12 mai 2017, le CAF approuve sans réserve la révision partielle de la loi sur l'école obligatoire, en particulier les dispositions relatives à l'accueil d'enfants pendant les vacances. Cette mesure répond à un véritable besoin de la société, avec des parents qui travaillent souvent tous les deux. Le CAF approuve également la possibilité de subventionner les bibliothèques et médiathèques scolaires. Un besoin d'autant plus fort dans certaines communes de la préfecture de Biel/Bienne, où certaines écoles doivent mettre en place des bibliothèques bilingues.
- **Révision 2019 de la loi sur les impôts**

Le CAF approuve sous conditions, dans sa prise de position du 23 mai 2017, le projet de loi, qui prévoit une réduction progressive du taux d'imposition des entreprises. Il relève cependant que contrairement à la moyenne cantonale, la Ville de Bienne dépend fortement de l'impôt sur les entreprises. Bienne étant la plus grande commune bilingue du canton, elle fait face à des charges supplémentaires dans ce domaine. Le CAF demande que le Conseil-exécutif, en préparant le programme d'allègement budgétaire PA 2018, tienne compte du bilinguisme du canton, des communes bilingues et de la protection de la minorité francophone, comme l'exige la Constitution cantonale.
- **Réponse du CE à l'interpellation Hamdaoui I-080-2017 (périmètre d'action du CAF)**

Le CAF approuve, dans sa prise de position du 23 mai 2017, l'essentiel du projet de réponse, qui traite de manière factuelle des éléments en lien avec le projet d'extension du périmètre d'action du CAF. Il fournit diverses informations et propose certaines reformulations.
- **Rapport du Conseil-exécutif sur la pédagogie spécialisée**

Le 23 juin 2017, le CAF approuve le rapport du CE sur la pédagogie spécialisée et sa principale mesure, à savoir un transfert de compétences de la Direction SAP à la Direction INS, pour mettre tous les enfants et élèves sous la responsabilité de l'INS. De même, il salue la volonté des autorités de décharger les parents du « parcours du combattant », à savoir de chercher eux-mêmes une place pour la prise en charge spécialisée de leur enfant. Il prie le CE de compléter ce rapport pour y intégrer une prise en compte de la réalité francophone (manque de structures et de places) et une prise des mesures appropriées pour que tous les élèves du canton, francophones comme germanophones, puissent prétendre à une scolarisation spécialisée et faire valoir ce droit constitutionnel.

Modification du règlement de l'association seeland.biel/bienne pour l'élection des membres du CAF

L'association seeland.biel/bienne initie, coordonne ou accomplit des tâches publiques importantes pour l'ensemble de la région et des cercles électoraux individuels. Elle s'occupe de questions stratégiques et de politique régionale. Dans le cadre de l'ordonnance exploratoire sur l'extension du périmètre d'action du CAF, il a été convenu que cette association modifie son règlement pour organiser les élections au CAF des personnes résidant dans les 17 communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne. Les modalités de cette modification de règlement ont été réglées avec consultation du CAF et en accord avec la Chancellerie d'Etat durant l'été 2017.

Révision partielle de la loi sur les droits politiques (LDP)

Dans sa prise de position du 12 septembre 2017, le CAF approuve le projet de révision partielle de la LDP, qui prévoit un seuil minimal de voix pour accéder au 2^e tour d'une élection. Il émet toutefois une remarque quant au seuil minimal exigé: s'il devait être trop élevé, ce seuil risquerait de barrer la route aux représentant-e-s des minorités linguistiques.

Stratégie culturelle 2018 du canton de Berne

Dans sa prise de position du 21 septembre 2017, le CAF salue la volonté du canton de réviser périodiquement sa stratégie culturelle ainsi que le processus participatif mené lors des « dialogues culturels ». Le CAF approuve les grandes lignes de la Stratégie culturelle 2018, tout particulièrement le point fort mis sur le renforcement de la culture francophone, du bilinguisme et des échanges entre les communautés linguistiques. Il relève cependant que la volonté de renforcer « toutes les régions » ne doit pas se faire au détriment des villes, d'une part, de la langue et culture minoritaires d'autre part. Il demande des garanties à ce sujet. Le projet remanié sera soumis une deuxième fois en consultation, remportant l'approbation du CAF.

Autorisation de dépenses 2018 ; crédit d'engagement pour la HEP-BEJUNE ; participation financière du canton de Berne

Le CAF a pris position le 28 septembre 2017, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil-exécutif d'approuver l'autorisation des dépenses 2018 pour la HEP BEJUNE et de libérer le crédit de 6 426 000 francs y afférent.

Autorisation des dépenses 2018 ; crédit d'engagement pour la HES-SO et la HE-Arc ; participation financière du canton de Berne

Le CAF a pris position le 28 septembre 2017, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil-exécutif d'approuver l'autorisation de dépenses 2018 pour la HES-SO et la HE-Arc portant sur un montant de 12 046 724 francs.

Programme d'allègement des finances cantonales PA 2018

Dans sa prise de position du 6 novembre 2017, le CAF attire l'attention de la Députation francophone sur certaines mesures d'économies proposées qui relèvent d'un simple transfert de charges du canton vers les communes. Le CAF invite à examiner les mesures d'économies sous l'angle du bilinguisme et de la défense des spécificités régionales. Il fait la liste des mesures concernées.

Réorganisation de la Chancellerie d'Etat – modification OO CHA

Le CAF approuve, dans sa prise de position du 7 novembre 2017, le projet de réorganisation de la Chancellerie d'Etat. Il salue la volonté de la CHA de confier aux vice-chancelier-ère-s, francophone et germanophone, des « portefeuilles de tâches intéressantes et d'importance équivalente » et relève l'importance et la dimension politique et symbolique du poste de vice-chancelier-ère francophone du canton de Berne. Il suggère aussi de renforcer les tâches de promotion du bilinguisme dans cet office qui couvre des domaines variés.

Contrôle des résultats de la loi sur la péréquation des finances et la compensation des charges (LPFC)

Dans sa prise de position du 29 novembre 2017, le CAF rappelle que la péréquation financière est un important facteur de cohésion sociale et cantonale. Il invite le canton à tenir compte du bilinguisme biennois et de certaines charges particulières qui y sont liées, dans les calculs de la péréquation financière.

Développement du statut particulier – révision partielle de l'OSTP / autres ordonnances

Dans sa prise de position du 7 décembre 2017, le CAF soutient la révision partielle de l'ordonnance sur le statut particulier (OSTP) ainsi que les diverses autres ordonnances en lien avec le projet « sta-

tu quo plus ». Il relève l'importance du lien entre le CJB et le CAF ainsi que de l'ancrage régional de l'INS et de ses structures. Il reste quelques points à clarifier concernant principalement les nominations dans des commissions cantonales.

Avant-projet définitif de fusion des associations de communes CMJB / ARJB / ACJ

Le CAF a fait part, dans sa prise de position du 12 décembre 2017, de son approbation pour l'ensemble du projet de fusion, qui permet de simplifier le paysage institutionnel régional, tout en tenant compte du refus de projet de conférence régionale à l'échelle de toute la région (y compris le Seeland). Il formule quelques remarques sur le statut un peu intermédiaire qu'occuperont Bienne et Evilard en raison de leur double appartenance à deux associations de communes.

Loi portant introduction de la législation fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LiLEMO)

Le CAF soutient, dans sa prise de position du 13 décembre 2017, le projet de loi portant introduction de la législation fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LiLEMO). Il formule une seule remarque concernant l'institut de pathologie de l'Université de Berne chargé d'effectuer cette tâche à l'échelle cantonale et le fait qu'il s'engage à offrir un traitement égal des deux langues officielles.

Autres consultations cantonales (sans commentaire particulier)

Le CAF a été consulté sur une série d'autres objets mis en consultation, pour lesquels il a renoncé à prendre position, en estimant après examen qu'elles n'avaient pas de lien spécifique avec les affaires francophones. Il s'agissait des objets suivants : modification de la loi sur le personnel (LPers) et du décret sur les frais de procédure ; désignation des quatre dimanches où le travail dans la vente ne nécessite pas d'autorisation ; modification de la loi cantonale sur l'agriculture (LCAB) ; modification de la loi sur le droit foncier rural et le bail à ferme agricole ; modification du plan directeur cantonal ; révision de l'ordonnance de Direction (ODED) ; plan sectoriel des transports, partie Infrastructure rail (SIS) ; adaptations apportées en 2018 ; consultation au sens de l'article 19 OAT en vue de l'adaptation de la fiche d'objet 4 et Plan directeur du canton de Berne ; adaptation de la mesure B_04.

NOMINATION DE CADRES SUPÉRIEURS ET DE MEMBRES DE COMMISSIONS

- **Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS)** : Le CAF a approuvé en février 2017 la proposition de nomination de Mme Natacha Kmarin (de Neuchâtel) en tant que nouveau membre de la Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS). Par ailleurs, le CAF a approuvé en juillet 2017 la nomination de M. Jacques Beuchat, actif depuis 1985 au Théâtre du Clos Bernon et dans le domaine du théâtre amateur dans la région.
- **Commission intercantonale de littérature (CiLi)** : Le CAF a approuvé en février 2017 la proposition de nomination de M. Patrick Dujany en tant que nouveau membre de la Commission intercantonale de littérature (CiLi). Il salue ainsi la nomination d'une personnalité médiatique bien connue, qui apportera à la CiLi un regard particulier, fait d'humour, de sensibilité et surtout empreint des accents et des nuances propres à notre région.
- **Commission francophone chargée des affaires culturelles générales du canton de Berne (CFACG)** : Le CAF a approuvé en février 2017 la proposition de nomination de M. Gilles Grimaître en tant que nouveau membre de la Commission francophone chargée des affaires culturelles générales du canton de Berne (CFACG). Il salue l'entrée dans cette commission d'un musicien établi à Bienne et au bénéfice d'un parcours remarquable au niveau suisse et international.
- **Cheffe / chef de la section francophone OENS** : Consulté dans la procédure de recrutement de la nouvelle cheffe ou nouveau chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement supérieur, le CAF a délégué M. Marcel Liengme, président de la section Formation, dans cette procédure de nomination. Le groupe de travail ad hoc s'est réuni trois fois et a rencontré six candidat-e-s en deux étapes de sélection. La personne retenue est M. Loïc Lang. Il entrera en fonction le 1^{er} juin 2018.
- **Commission du bilinguisme** : Une commission d'experts non permanente a été constituée par le Conseil-exécutif avec pour mandat d'établir un rapport sur l'état et les possibilités de développement du bilinguisme dans le canton de Berne. Le rapport examinera des propositions de mesures concrètes pour promouvoir le bilinguisme et exploiter encore mieux le potentiel offert par le mélange de

deux langues et cultures. Le conseiller aux Etats Hans Stöckli a été nommé président de la commission. Les autres membres de la commission ont été nommés par la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes sur proposition du président de la commission. Le CJB et le CAF ont été consultés le 20 septembre 2017. Le CAF a choisi de se faire représenter par son secrétaire général. La commission rendra son rapport à la fin juin 2018.

- **Conservateur ou conservatrice en chef au registre foncier Seeland** : le CAF a délégué Mme Monique Esseiva-Thalmann dans cette procédure de nomination. La commission d'audition a retenu à l'unanimité le 25 octobre 2017, la candidature de Mme Barbara Lehmann. Titulaire d'une maîtrise universitaire en droit (MLaw) et notaire du canton de Berne, elle entrera en fonction le 1^{er} septembre 2018 et succédera à M. Roland Grundmann, actuel conservateur en chef.
- **Suppléant du commandant de l'arrondissement JB** : Le CAF et le CJB ont été associés à la nomination du futur responsable des unités de la sécurité civile et des affaires militaires de l'agence francophone de l'OSSM à La Neuveville. Dans leur courrier du 31 mai 2017, ils ont transmis leur approbation quant à la nomination de M. Romain Sunier.
- **Nomination de la vice-chancelière / du vice-chancelier francophone du canton de Berne** : Le CAF et le CJB ont été associés à la procédure de nomination de la nouvelle vice-chancelière / du nouveau vice-chancelier francophone. Ils ont délégué leurs présidentes respectives, Mme Pierrette Berger-Hirschi pour le CAF et Mme Marcelle Forster pour le CJB pour les représenter au sein de la commission d'audition, qui se réunira en 2018.

6. PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU COMMUNAL

Signée en 2012, la convention sur les tâches communales du CAF a été renouvelée en 2013 puis 2017 (pour le 1^{er} janvier 2018), pour une durée reconductible de quatre ans. Elle régleme la participation financière des communes bilingues au fonctionnement du secrétariat général du CAF. Sur l'année 2017, le total d'heures de tâches communales comptabilisées atteignait environ 65 heures, soit 4,3 % du temps de travail global effectué. C'est proche du total prévu par la convention (5% du temps de travail). Après un dépassement d'heures communales en 2013 (6,2 %) et 2014 (8,4 %), en raison notamment du projet « statu quo plus », les tâches communales avaient très bien correspondu au cadre prévu en 2015 (4,9 %). Elles avaient accusé un tassement en 2016 (2,5%). Avec 5.2 % sur l'ensemble de la période 2014-2017, le travail communal reste bien dans la cible de 5 % en moyenne.

Voici un aperçu des tâches du CAF au niveau communal en 2017, sans être exhaustif et en précisant qu'il est souvent impossible de séparer strictement tâches cantonales et tâches communales, le CAF étant un organe de droit mixte actif aux deux niveaux.

— Contournement de Bienne par l'autoroute A5

Le CAF a travaillé en collaboration avec le Forum du bilinguisme et la Ville de Bienne (Direction des travaux publics) pour préparer la négociation avec les autorités fédérales pour obtenir le respect des deux langues officielles dans la signalisation du contournement de Bienne par l'A5. Le CAF a effectué des recherches et coordonné les travaux avec le conseiller national Manfred Bühler et participé activement à la préparation de la rencontre avec la conseillère fédérale Doris Leuthard, prévue début 2018. Le CAF a aussi été consulté informellement sur des projets de réponse à des courriers et interventions parlementaires sur ce sujet.

— Formation professionnelle

Le CAF coordonne un groupe de travail pour l'apprentissage (notamment francophone) à Bienne, auquel participe la Ville de Bienne. Cette participation a contribué à la volonté de renforcer l'apprentissage en français (en visant 40 % d'apprentis francophones) dans la stratégie pour la formation professionnelle. Celle-ci a été adoptée par la Ville de Bienne en 2017 et présentée au groupe de travail pour l'apprentissage. Le CAF a aussi été consulté de manière informelle sur le projet de réponse à une interpellation au Conseil de ville concernant les places d'apprentissage en français.

Théâtre Palace / renforcement des arts de la scène en français

Outre le soutien du CAF auprès du canton pour obtenir le crédit nécessaire à la rénovation du Théâtre Palace, le CAF a continué à s'engager de près pour le projet Palace et le renforcement des arts de la scène en français à Bienne. Le secrétaire général a appuyé la Direction de la formation, de la culture et du sport tout au long de l'année dans la planification de la nouvelle gestion du Palace. Un travail effectué à la fois pour la fondation des Spectacles français et en partie sous forme de tâches communales du CAF.

Bilinguisme dans les Annales biennoises

Le CAF a été consulté informellement sur le projet de réponse à une interpellation déplorant la faible place du français dans les Annales biennoises 2016. Par son secrétaire général, membre de la commission des Annales biennoises, le CAF a contribué à augmenter la place du français dans l'édition 2017, par le choix d'auteurs francophones et la rédaction de plusieurs articles en français, ainsi qu'une moitié de la chronique annuelle.

DBAJ et autres activités du CAF au niveau communal

Comme chaque année, le CAF a assumé en 2017 des tâches au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ), dont il assume le secrétariat. La DBAJ a travaillé notamment à la mise en œuvre du « statu quo plus » (à commencer par l'extension du périmètre d'action du CAF) et à la coordination des positions en vue de la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier. Le CAF a encore été impliqué dans d'autres activités au niveau communal, en dehors de la participation politique au sens strict. Les contacts avec les autorités communales sont fréquents et réguliers.

7. SECTION FORMATION (SFOR)

COMPOSITION ET SÉANCES

La SFOR se composait en 2017 des membres suivants, élus par l'assemblée plénière du CAF :

Marcel Liengme (président)
Ariane Tonon (vice-présidente)
Pascal Bord
Béatrice Sermet-Nicolet
André Vuille

La COFRA est informée des dates de séances et participe à la plupart d'entre elles. Le secrétaire général participe aux séances avec voix consultative.

La SFOR ou ses délégations (pour la coordination scolaire romande) se sont réunies à vingt-cinq reprises en 2017, dont une séance en commun avec la section INS du CJB, en présence de la COFRA. Une séance a eu lieu également pour la rencontre annuelle avec le conseiller d'Etat Bernhard Pulver. Outre la coordination scolaire romande et les tâches spécialisées dont on trouve un aperçu ci-dessous, la SFOR a aussi pour tâche la préparation de prises de position dans le domaine de la formation.

RENFORCEMENT DE L'APPRENTISSAGE FRANCOPHONE ET BILINGUE A BIENNE

Le groupe de travail pour la promotion de l'apprentissage (notamment francophone et bilingue) à Bienne s'est réuni aux mois d'avril et de novembre 2017. Un important travail a été effectué toute l'année, notamment pour sécuriser le financement du projet CAF/quidux JR de soutien aux jeunes en difficultés et promotion de la vente bilingue. Le secrétaire général du CAF a participé à plusieurs entretiens de jeunes en fin de scolarité, pour tester leur capacité à entrer dans le projet de vente bilingue. Il a accompagné Quidux (qui s'est formé en association quidux JR fin 2017) dans ses travaux dans les collèges francophones, pour la troisième année consécutive. Une cinquantaine d'élèves bénéficient du soutien de Quidux, y compris quelques élèves en 12^e APP, avec un taux de succès remarquable en fin de scolarité. Du côté de la vente bilingue, les résultats restent modestes. La principale difficulté reste le niveau d'allemand des élèves. Mais le partenariat avec les grands distributeurs est en place et se renforce peu à peu. Le financement du projet est en très bonne voie : assuré par la Confédération seulement en 2015-2016, il a été pris en charge par le canton et la Confédération en 2017, avec un soutien de la commune d'Evilard, et dès 2018, de la Ville de Bienne. Une rencontre a également eu lieu avec des représentants de l'OP, du Case management et de la 12^e APP, pour rappeler que ce projet est un complément à leur travail, mais pas une concurrence.

Le CAF a publié avec le canton (section francophone de l'OSP) des statistiques 2017 réjouissantes : entre juin 2014 et novembre 2017, les places d'apprentissage en français sont passées de 24 à 32 % à Bienne.

Il reste cependant beaucoup de travail, notamment dans la vente, la santé et l'administration cantonale. En collaboration avec le Forum du bilinguisme, le CAF a aussi appuyé les efforts du Centre hospitalier de Bienne (CHB) pour renforcer les formations en français au CHB. La participation de la Ville de Bienne au groupe de travail a aussi permis de renforcer les places d'apprentissage en français dans l'Administration communale (objectifs de la stratégie de formation professionnelle adoptée en 2017, places dans les homes municipaux, etc.).

BILINGUISME À L'UNIVERSITÉ DE BERNE

Le CAF et le CJB ont obtenu la création d'un poste de responsable des affaires francophones à l'Université de Berne. Après l'intervention conjointe du CAF et du CJB en 2015-2016 auprès de l'Université, le rectorat a fait part de sa volonté pour renforcer le bilinguisme et la place du français. En août 2017, une délégation des deux conseils a rencontré Mme Simone Hébeisen, qui occupe le nouveau poste de responsable des affaires francophones depuis le printemps 2017. L'Université de Berne compte actuellement 588 étudiants francophones, à quoi s'ajoutent 200 étudiants en mobilité en provenance d'autres universités romandes. Il a été convenu de prendre des mesures pour améliorer la communication interne et externe (site internet, traduction de certains règlements), par étapes. Dans une perspective d'accueil des étudiants francophones, il serait utile que les démarches que fait l'Université trouvent écho aussi auprès de la « Beratungsstelle der Berner Hochschulen », qui est un organe du canton, rattaché à l'INS.

AVENIR DE LA HEP-BEJUNE

La question de l'assainissement du site biennois de la HEP a été évoquée et se fait de plus en plus pressante. Une piste envisagée par le CAF (il y a plusieurs années déjà) est de réfléchir à intégrer la HEP aux plans sur le campus de la HESB. Des discussions ont eu lieu en 2017, avec le rectorat de la HEP puis avec la Ville de Bienne, au sein de la SFOR et de la DBAJ. En se prononçant sur la contribution cantonale au budget 2017 de la HEP, le CAF a demandé au canton de mettre un terme aux coupes budgétaires à répétition subies par l'établissement. Le CAF a demandé que la HEP veille, si elle devait ouvrir une filière bilingue en formation secondaire, à la situer à Bienne. La filière bilingue pour la formation primaire sera répartie entre Berne, La Chaux-de-Fonds et Delémont, vu que le site de Bienne ne forme plus les enseignant-e-s du primaire.

RAPPORT SUR LA PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Dans sa prise de position du 23 juin 2017, le CAF soutient le rapport avec quelques remarques. Le CAF a insisté sur la nécessité de prendre davantage en compte la spécificité francophone dans ce domaine, notamment en raison du faible nombre d'institutions et de places en français dans la région. Ces remarques ont été prises en compte lors de la publication du rapport.

OFFRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

Le CAF est intervenu avec succès auprès du conseiller d'Etat Pulver en soutien du CFP Biel/Bienne. L'USPA, association professionnelle des métiers de l'automobile bernoise, souhaitait réduire de trois à deux le nombre de sites de formation dans le canton. Il était notamment question de fermer le site biennois. Cette fermeture côté alémanique aurait aussi fragilisé la formation francophone. Finalement, la formation dans les deux langues a pu être maintenue à Bienne ; seule la formation en deux ans, peu fréquentée, sera fermée.

FILIÈRE BILINGUE SECONDAIRE (FIBIS) ET ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND

Le CAF a pris connaissance du projet de lancement d'une filière bilingue au degré secondaire I (FiBiS), dans le prolongement de la filière au niveau primaire. Le CAF salue ce concept qui renforce l'immersion réciproque. Dans son étude comparative, la HEP-BEJUNE relève que les connaissances en langue partenaires sont bien meilleures en filière bilingue qu'en classe « monolingue ». Plus généralement, le CAF voit dans la filière bilingue un des moyens de renforcer le bilinguisme à Bienne et les chances des francophones sur le marché du travail. Il souhaite contribuer à la recherche de solutions pour que le niveau d'allemand en fin de scolarité obligatoire soit meilleur qu'actuellement, y compris en classe monolingue et dans les classes G.

8. SECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (SAC)

COMPOSITION ET SÉANCES

Les membres de la section des affaires culturelles du CAF (SAC) élus par l'assemblée plénière étaient les suivants en 2017 :

Béatrice Sermet-Nicolet (présidente)
Maurice Paronitti (vice-président)
Madeleine Deckert
Marcel Liengme
Fatima Simon

La COFRA et l'OC sont informés des dates de séances et participent à la plupart d'entre elles. Le secrétaire général participe avec voix consultative.

La Section des affaires culturelles (SAC) du CAF a siégé à neuf reprises en 2017, dont une séance en présence du conseiller d'Etat Bernhard Pulver et une séance commune avec la section Culture du CJB. La SAC siège presque systématiquement avec M. Jérôme Benoît, délégué aux affaires bilingues et francophones à l'OC et fréquemment avec M. Aldo Dalla Piazza, secrétaire général adjoint de l'INS. La SAC soutient la vie culturelle à Bienne en se prononçant par préavis sur les dossiers de subventions cantonales dans le district bilingue de Bienne. Elle a aussi pour tâche de préparer les prises de position du CAF dans le domaine culturel et d'assurer le suivi des affaires culturelles en général.

STRATÉGIE CULTURELLE 2018 DU CANTON DE BERNE

Le CAF a été consulté à deux reprises sur le projet de stratégie culturelle du canton. Il en a approuvé les grandes lignes, tout particulièrement le point fort mis sur le renforcement de la culture francophone, du bilinguisme et des échanges entre les communautés linguistiques. Il a relevé cependant que la volonté de renforcer « toutes les régions » ne doit pas se faire au détriment des villes, d'une part, de la langue et culture minoritaires d'autre part. Il a demandé des garanties à ce sujet. Le projet remanié a été soumis une 2^{ème} fois en consultation, remportant l'approbation du CAF

LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU THÉÂTRE PALACE

Le CAF a soutenu et accompagné le projet de renforcement des arts de la scène francophone à Bienne depuis sa création en 2006, au moment de la publication du rapport Duport. Après la votation populaire remportée en 2016, la rénovation du Théâtre Palace est entrée en 2017 dans une phase décisive, avec l'approbation à la quasi-unanimité d'un crédit au Grand Conseil. Le CAF et le CJB ont obtenu un soutien cantonal accru, grâce à une contribution de la Direction de l'instruction publique, en plus de la subvention du Fonds de loterie. Les travaux ont commencé à l'été 2017 ; ils doivent durer jusqu'à l'automne 2018. Le CAF a continué à soutenir le projet en vue de la réouverture et de la nouvelle organisation, notamment par la participation de son secrétaire général au conseil de fondation des Spectacles français et par des tâches communales du CAF en soutien à la Ville.

ANTENNE D'USINESONORE A BIENNE

Le CAF a été approché par l'association Usinesonore en avril 2017. L'institution culturelle du Jura bernois prévoyait l'établissement d'une antenne à Bienne. Le CAF s'est engagé pour soutenir ce projet jugé passionnant, qui pourrait contribuer à renforcer la vie culturelle francophone à Bienne et les liens avec le Jura bernois. Malgré la recherche de solutions avec la Ville de Bienne, il n'a pas été possible de trouver un local satisfaisant à louer dans le parc immobilier municipal. Usinesonore a néanmoins réussi à ouvrir son antenne, dans un local privé à la rue de la Gurzelen. Avec l'appui du CAF et des autorités municipales et cantonales, cette antenne devrait bénéficier de subventions pour son fonctionnement dès 2018.

PARTICIPATION POLITIQUE - SUBVENTIONS CULTURELLES - OC

Comme chaque année, le CAF s'est prononcé sur un grand nombre de dossiers de subventions culturelles, qui ont beaucoup mobilisé la SAC (cf. chapitre 13, statistiques). Les préavis du CAF sont communiqués aux médias trois fois par an. Parmi les dossiers francophones et bilingues soutenus particulièrement par le CAF en 2017, on peut citer la saison 2017-2018 des Midi Théâtre, la 40^e édition du Festival du Jura (avec un

concert du TOBS et du soliste Renaud Capuçon à St-Imier) ou encore la participation bernoise au projet romand « 20 ans 100 francs », qui permet aux jeunes d'accéder à une vaste offre culturelle en Suisse romande pour 100 francs par an. Le CAF a soutenu plusieurs projets de théâtre francophone et bilingue, y compris un projet (adaptation de L'Histoire du Soldat) à Gléresse, prémisse de l'extension du périmètre d'action du CAF en 2018. On peut citer aussi le soutien à une production du groupe alémanique Puts Marie, en raison d'une collaboration dans le Jura bernois. Un soutien cantonal accru a aussi pu être obtenu, mais pas à la hauteur demandée par le CAF, pour un concert de chanson française au Palace : le CAF voulait donner un signal en faveur de l'utilisation du Palace par des acteurs culturels francophones ; malheureusement, il n'a pas été possible de répondre entièrement aux attentes des organisateurs.

Tout au long de l'année, le CAF s'est efforcé de renforcer les collaborations culturelles entre Bienne et le Jura bernois (grâce à des soutiens communs avec le Conseil du Jura bernois), ainsi que les échanges entre francophones et germanophones dans la culture.

AUTRES AFFAIRES DE LA SAC

- **Prix de la culture 2017 du canton de Berne** : Le CAF a été invité par l'Office de la culture du canton de Berne à participer à la cérémonie de remise des prix de la culture et de la médiation culturelle le 20 septembre 2017 à la Maison du Peuple à Bienne. Le secrétaire général a été invité à prononcer la laudatio en français pour le Théâtre de la Grenouille, qui a remporté le Prix.
- **Prix de la culture 2017 de la Ville de Bienne** : Le CAF a été invité par le Service de la culture de la Ville de Bienne à assister à la cérémonie de remise du prix de la culture le 28 novembre 2017 à la Coupole à Bienne.

9. DELEGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ)

COMPOSITION ET SÉANCES

Les membres de la DBAJ sont d'une part élus par l'assemblée plénière du CAF, d'autre part désignés par les Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard. La présidence est assumée par le maire de Bienne M. Erich Fehr. Les membres de la DBAJ en 2017 étaient les suivants :

Membres élus par le CAF:

Pierrette Berger-Hirschi
Pascal Bord
André de Montmollin

Membres CM Bienne:

Erich Fehr
Cédric Némitz
Silvia Steidle

Membres CM Evilard:

Madeleine Deckert
Marcel Liengme

Le secrétaire général du CAF participe aux séances avec voix consultative ; il assure le secrétariat de la DBAJ, pour le compte également des communes de Bienne et d'Evilard.

Créée en 2009, la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) a pour fonction principale de faciliter la coordination des positions du CAF et des Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard sur les questions liées à l'avenir institutionnel de la région. Au-delà de la Question jurassienne, elle permet une coordination entre le CAF et les communes bilingues sur les questions institutionnelles régionales. La DBAJ in corpore a siégé trois fois en 2017, mais elle a délégué une partie de ses membres et le secrétaire général à diverses autres séances, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du projet « statu quo plus » (cf. ci-dessous).

VOTE SUR L'APPARTENANCE CANTONALE DE MOUTIER

Après avoir pris position en 2015 sur le projet de loi permettant l'organisation de votations sur l'appartenance cantonale de Moutier et de sa couronne, le CAF, Bienne et Evilard sont restés en retrait des discussions en 2016, en vue de la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier en juin 2017. Réunis au sein de la DBAJ, ils ont décidé de maintenir une politique de neutralité active, comme en novembre 2013 (votation au niveau de tout le Jura bernois) et comme dans les décennies qui ont précédé. Il s'agissait de bien faire comprendre que la position biennoise n'est en aucun cas synonyme de désintérêt, mais au contraire de respect pour la population appelée aux urnes. La DBAJ entendait respecter le droit à l'autodétermination de Moutier et des autres communes concernées, tout en rappelant l'importance des liens socio-culturels entre ces communes et Bienne, liens qu'il faudra maintenir quel que soit le résultat de la votation. La DBAJ a annoncé

aussi qu'elle s'engagerait pour le maintien et le développement du bilinguisme à Bienne et dans le canton, indépendamment du résultat du vote.

Le jour de la votation, le 18 juin 2017, la DBAJ a réagi au nom de Bienne, d'Evilard et du CAF pour regretter le départ de 7 000 francophones hors du canton de Berne, mais en réaffirmant respecter ce choix. Bienne, Evilard et le CAF ont appelé au respect de la minorité déçue à Moutier, ainsi qu'au maintien et développement des liens régionaux. Ils ont aussi appelé le canton à renforcer son soutien à la minorité francophone.

Les mois suivants de 2017, la situation s'est enlisée dans le traitement de nombreux recours. La DBAJ n'a plus pris position, en attendant que la votation populaire devienne définitive. Le cas échéant, le départ de Moutier soulèverait également diverses questions sur l'avenir des institutions et écoles cantonales situées à Moutier. Bienne, Evilard et le CAF ont affirmé ne rien réclamer pour Bienne, mais se tenir à disposition pour chercher des solutions intelligentes pour la région.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET « STATU QUO PLUS »

Lancé en 2011 par le CJB, confirmé en 2015 par un arrêté du Conseil-exécutif, le projet « statu quo plus » est entré dans sa phase de mise en œuvre. Plusieurs mesures sont déjà appliquées (comme la création du poste de délégué du CJB à la culture, en fonction depuis 2016) et d'autres sont sur le point d'aboutir, comme l'extension du périmètre d'action du CAF à tout l'arrondissement administratif de Biel/Bienne (voir ci-dessous). Le CAF a participé aux séances du groupe de suivi du projet. Il a aussi piloté les travaux d'extension du périmètre et pris position sur d'autres mesures de mise en œuvre, comme la participation du CAF et du CJB aux nominations dans les commissions cantonales.

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'ACTION DU CAF

Ce thème fait partie du projet « statu quo plus » (cf. ci-dessus). Il s'agit d'élargir le périmètre d'action du CAF aux 19 communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne dès 2018 (contre seulement deux communes bilingues actuellement, dans l'ancien district de Bienne). Le but est de permettre une meilleure prise en compte du bilinguisme dans la région, de donner une voix aux francophones du reste de l'arrondissement et de mettre la loi en conformité avec la Constitution, qui établit que l'arrondissement de Biel/Bienne est bilingue (au niveau cantonal). La territorialité des langues est respectée : les 17 communes germanophones resteront monolingues. Cette distinction a été bien comprise en phase de consultation ; la quasi-totalité des communes a approuvé le projet.

Sur la base du rapport d'un groupe de travail mené par le CAF en 2016, le Conseil-exécutif a lancé la mise en œuvre par un arrêté en juin 2017. Il a adopté une ordonnance exploratoire, qui permettra de tester la nouvelle situation dès les élections 2018, sans attendre une modification de la loi sur le statut particulier.

Des travaux intensifs ont été menés par le CAF en 2017 pour préparer cette mise en œuvre, informer les communes germanophones, coordonner les travaux avec l'association seeland.biel/bienne, organe d'élection des membres dans les 17 communes monolingues. Une brochure a été publiée par le CAF et distribuée largement. La recherche de candidat-e-s a été lancée fin 2017, avec succès.

Dès les élections du printemps 2018, le CAF s'appellera Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne. L'abréviation CAF restera inchangée. Le nombre de membres passera de 15 à 18, dont cinq membres issus des communes germanophones de l'arrondissement (qui seront élus par le biais de l'association régionale seeland.biel/bienne, en collaboration avec le CAF). Bienne réduira sa présence de 13 à 11 membres ; Evilard conservera deux membres. La proportion de francophones restera fixée à minimum deux tiers. Les compétences du CAF resteront inchangées, sous réserve des améliorations apportées au statut particulier et à la minorité francophone dans le cadre du « statu quo plus ».

SIÈGE GARANTI DU JURA BERNOIS - INTERVENTIONS AU GRAND CONSEIL

Une intervention de M. Mohamed Hamdaoui a été déposée début 2017, pour demander au Gouvernement bernois d'étendre à Bienne la garantie du siège francophone au Conseil-exécutif, actuellement réservé au Jura bernois. Ni le CAF, ni la DBAJ n'ont été consultés à ce sujet par le député, ils n'ont donc pas pris position. La thématique du siège garanti a déjà été abordée au sein du CAF par le passé et il semble clair que ce siège est réservé au Jura bernois pour des raisons historiques et géographiques, qui ne se transposent pas telles quelles sur un espace bilingue comme Bienne ou son arrondissement. Dans un communiqué fin juin 2017, le CAF s'est en revanche opposé fermement aux interventions de certains députés germanophones,

minoritaires, appelant à remettre en cause le statut particulier et le siège garanti. A cette occasion, le CAF a déclaré comprendre l'intervention Hamdaoui pour étendre le siège garanti à Bienne, mais sans avoir initié ni soutenu cette demande. Il appelle le canton à réaffirmer le statut particulier du Jura bernois et à renforcer les mesures prises en faveur de la minorité francophone, notamment dans la région biennoise.

COLLABORATIONS INTERJURASSIENNES

En tant qu'organe chargé de coordonner les questions institutionnelles entre Bienne/Evilard/le CAF et la région francophone, la DBAJ a aussi abordé la problématique de l'avenir de la HEP-BEJUNE et de son site biennois, les discussions en cours pour rebondir après l'échec du projet de conférence régionale Bienne-Jura bernois-Seeland, ou encore l'extension à Bienne des activités du Centre jurassien d'archives économiques (CEJARE).

10. COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DU JURA BERNOIS (CJB)

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION CAF-CJB

Le CJB et le CAF ont siégé en séance plénière commune à Bienne, le 21 août 2017, au Centre de formation professionnelle (CFP) Biel/Bienne, qui fêtait ses 150 ans. Un lieu de rencontre qui souligne l'engagement des conseils en faveur de la formation francophone en général et de la formation professionnelle francophone en particulier. Après le vote de Moutier, le CJB et le CAF veulent redoubler d'efforts pour la région. Ils ont donné une conférence de presse commune le 23 août 2017 concernant leur future collaboration et les enjeux pour la région.

Le CJB et le CAF seront confrontés à des changements touchant à leur territoire d'action. Le CAF verra son périmètre étendu à l'entier de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Une extension que le CJB salue et soutient car cela va dans le sens d'une meilleure prise en compte des francophones de la région. Le CJB, quant à lui, est confronté au probable départ de la ville de Moutier de son territoire. L'arrondissement du Jura bernois devra donc aussi se redéfinir à l'avenir sans la commune de Moutier.

Pour marquer symboliquement cette volonté de collaborer et les changements à venir, le CAF et le CJB ont aussi décidé de lancer une évolution de leurs identités visuelles, en faisant appel à une même entreprise de graphisme.

S'ils se réjouissent du chemin accompli, le CJB et le CAF rappellent qu'il reste beaucoup de travail sur différents dossiers. Le CAF et le CJB ont la conviction que c'est en travaillant ensemble et en tirant à la même corde qu'ils parviendront au mieux à défendre les intérêts de la région.

PRISES DE POSITION ET ACTIONS COMMUNES

La collaboration entre les deux Conseils fait l'objet d'une attention particulière et d'un réexamen périodique. Elle est jugée excellente depuis plusieurs années. Les contacts sont multiples, à divers niveaux ; plusieurs thèmes importants ont été défendus ensemble par les deux conseils en 2017, comme la publication de statistiques régionales dès le printemps 2017. Parmi les succès communs enregistrés en 2017, on peut aussi citer la création d'un poste de responsable des affaires francophones à l'Université de Berne. Ce chapitre ne se veut pas exhaustif. De nombreux dossiers évoqués précédemment ont fait l'objet d'actions communes ou concertées entre le CAF et le CJB, sans que ce soit toujours mentionné dans le présent rapport.

Dans un nombre croissant de dossiers de subventions culturelles, un partage a pu être assuré entre l'enveloppe du CJB et celle de l'OC sur préavis du CAF (cf. plus bas, statistiques de subventions). Ces partages ont lieu lorsque des manifestations culturelles sont organisées dans le Jura bernois, avec la participation d'acteurs culturels biennois, et inversement. Les montants partagés sont en augmentation depuis plusieurs années, ce qui témoigne des liens croissants entre Bienne et le Jura bernois dans le domaine culturel.

RÉORGANISATION DE L'AIDE AUX PERSONNES DÉPENDANTES

En 2016 et 2017, le CJB et le CAF ont pris position sur l'avenir de l'aide aux personnes dépendantes dans la région. A l'été 2017, ils ont adressé un courrier à la SAP avec une série de mesures et de demandes de garanties visant au maintien d'une offre médico-sociale de qualité et en français, dans le respect des spécificités régionales. Dans le Jura bernois, cette offre était assurée la Fondation Contact Jura bernois. La SAP a

décidé de confier ces tâches dans tout le canton à Santé bernoise, mais avec un certain nombre de garanties pour le respect du bilinguisme et les services en français à Bienne et dans le Jura bernois. Un suivi sera assuré en coordination avec le CAF et le CJB.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ET DES FAMILLES

Le CAF et le CJB suivent ce dossier depuis 2014, en soutien des efforts de longue date du CEPC et de la plateforme PIEA. Une rencontre a été organisée entre la SAP, la PIEA, le CAF et le CJB, le 19 mai 2017. L'ouverture de six places d'accueil d'urgence pour enfants et adolescents au CEPC a été décidée pour début 2018, mais des retards semblent probables. Les discussions portent aussi sur la prise en charge des plus jeunes enfants (0-6 ans) et les jeunes adultes sortis de l'école (16-25 ans). Le CAF et le CJB ont aussi été en contact au sujet d'un possible élargissement du cercle d'action de l'AEMO du Jura bernois ; une rencontre sera organisée à Bienne en 2018.

BILINGUISME DANS LES SOINS HOSPITALIERS

Le CAF et le CJB se sont adressés ensemble à la SAP en août 2017 pour clarifier les résultats des démarches proposées et mieux définir les enjeux et les perspectives dans un dossier qui touche de près à l'identité et à la langue dans les soins hospitaliers. Dans sa réponse du 10 octobre 2017, la SAP précise que la contribution versée au Centre hospitalier Bienne SA, n'était que transitoire en attendant que le surcoût lié à la traduction puisse être intégré dans les négociations tarifaire de l'assurance obligatoire des soins (AOS). La SAP propose une rencontre sur le thème du bilinguisme hospitalier, début 2018.

BASES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

En vertu de la loi sur le statut particulier (art. 25), la collaboration entre le CAF et le CJB s'organise sur la base d'un règlement commun, établi en 2007 et révisé partiellement en 2016, à l'occasion des dix ans des deux institutions, puis en 2017 pour préparer l'extension du périmètre d'action du CAF. Dans le domaine de la formation, les deux conseils se sont appuyés sur un programme de législation commun entre 2010 et 2014. Cet exercice n'a pas été renouvelé dans la législature en cours, mais les principes posés précédemment restent appliqués.

SÉANCES COMMUNES ET COLLABORATION DES SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX

Les secrétariats généraux du CAF et du CJB sont en contact régulier et se livrent à un échange d'informations fréquent et transparent, dans le respect des prérogatives de chaque Conseil. Cette collaboration sert à organiser les séances communes, favoriser une information complète et, dans la mesure du possible, décharger l'un ou l'autre secrétariat grâce à un partage des tâches. L'entente est cordiale et se poursuit indépendamment des changements de personnes : le secrétaire général du CJB, Lucas Bonadei, a en effet donné sa démission fin 2017, pour début 2018. C'est sa secrétaire générale adjointe, Kim Maradan, qui reprendra le poste. Le CAF se réjouit de poursuivre cette excellente collaboration.

Des séances communes ont eu lieu à différents niveaux en 2017 : entre les présidentes et secrétaires généraux en juin, entre les sections Culture en septembre, en séance plénière commune en août ou encore en petites délégations, pour assurer la coordination scolaire romande, pour rencontrer le conseiller d'Etat Schnegg ou participer à des procédures de nomination.

Les secrétaires généraux ont rencontré le président de la COFRA, M. Aldo dalla Piazza, à un rythme environ mensuel, pour assurer le suivi des dossiers. L'excellente collaboration mise en place ces dernières années s'est poursuivie dans les meilleures conditions, à la grande satisfaction du CAF. Depuis 2016, le CJB intègre également le CAF dans des projets Arc jurassien.ch ou Interreg (dont le CJB a désormais la responsabilité dans le canton de Berne), lorsque Bienne est concernée notamment cette année dans le cadre du soutien au projet Harrissa. Les projets Interreg concrétisent une politique franco-suisse de notre région horlogère et industrielle, qui couvre tout l'Arc jurassien.

11. COLLABORATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DU CAF

FORUM DU BILINGUISME

Le Forum du bilinguisme et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont poursuivi leur collaboration en 2017, selon un partage des tâches bien établi, qu'on peut résumer ainsi :

le CAF se concentre sur l'action politique et les contacts avec les autorités, principalement cantonales et communales, alors que le Forum du bilinguisme agit surtout par le biais de la communication avec le public et par la conduite de projets, au niveau communal, cantonal et fédéral.

Le CAF et le Forum du bilinguisme ont uni leurs forces sur plusieurs dossiers en 2017, à commencer par le bilinguisme sur le contournement de Bienne par l'autoroute A5. Ils ont aussi agi ensemble pour défendre leur collaboration au sein de la « Maison du bilinguisme », menacée par un projet de rénovation du bâtiment sis au faubourg du Lac 45. Les démarches sont montées jusqu'au Conseil-exécutif et le canton a freiné ses projets de déménagement, mais il était trop tard pour le Forum du bilinguisme : inquiet pour l'avenir de sa location, le Forum a décidé de déménager dans le centre des médias cc.ch, début 2018. La collaboration se poursuivra néanmoins régulièrement, même sans partager le même bâtiment, comme le font aussi le CAF et le CJB. On peut toutefois regretter la perte d'image pour la « Maison du bilinguisme », ancienne villa horlogère, symbole du bilinguisme par la venue des horlogers francophones à Bienne au 19^e siècle.

Le CAF et le CJB ont aussi poursuivi leur collaboration au sein du groupe de travail pour l'apprentissage, dans leurs contacts avec le Centre hospitalier de Bienne et dans le groupe de travail pour la loi fédérale sur les langues. Ils ont également approché la société Spitex, pour le moment en vain, pour que Spitex Bienne organise aussi des formations en français.

CONSEIL-EXÉCUTIF ET DAJ

En tant qu'organe de conseil du Gouvernement cantonal pour les affaires francophones du district bilingue de Bienne, le CAF entretient des contacts avec différents conseillers d'Etat, avec la DAJ ou avec le Gouvernement in corpore. La dernière rencontre du CAF avec la DAJ date de 2014. En 2017, seules des rencontres individuelles avec des conseillers d'Etat ont eu lieu, avec M. Pulver à plusieurs reprises (rencontre annuelle en juin). Un échange de correspondance a également eu lieu avec le Conseil-exécutif concernant la rénovation de la « Maison du bilinguisme » en mai 2017 (voir ci-dessus).

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, OFFICE DE LA CULTURE ET COFRA

Le CAF a accueilli le conseiller d'Etat Bernhard Pulver dans le cadre leur rencontre annuelle, en juin 2017, à la Préfecture de Biel/Bienne, à Nidau.

Les contacts entre le CAF et la Direction INS sont étroits, notamment via la Conférence de coordination francophone (COFRA). Les secrétaires généraux du CAF, du CJB et le président de la COFRA se réunissent à un rythme environ mensuel pour des séances de travail et d'information réciproque intitulées « jour fixe ». La COFRA était représentée à la séance commune des sections SFOR (CAF) et INS (CJB) du mois de février 2017, à la plupart des séances de la SAC et à certaines séances de la SFOR siégeant seule. Le CAF a été convié au Forum de la COFRA en novembre 2017, consacré à la thématique du « Intégration et formation : les défis de la migration ». L'Office de la culture (OC) était représenté à la plupart des séances de la SAC en 2017.

VILLE DE BIENNE

La Ville de Bienne a impliqué le CAF dans divers projets en 2017 (cf. chapitre 6: participation politique au niveau communal). Les contacts sont fréquents depuis plusieurs années. Le CAF salue cette évolution, qui répond aux dispositions de la loi sur le statut particulier. Les contacts entre le CAF et le Conseil municipal de Bienne s'exercent principalement par la présence des membres du Conseil municipal qui siègent au sein des divers organes du CAF. Ils ont lieu également au niveau administratif.

Signée en 2012, une convention sur les tâches communales du CAF a été renouvelée en 2017, pour une durée renouvelable de quatre ans. Elle régit la participation financière des communes au fonctionnement du secrétariat général du CAF. Cet accord s'inscrit dans le renforcement continu des liens entre le

CAF et les communes de Bienne et d'Evilard, depuis une décision du Conseil municipal biennois en 2009, reconnaissant le rôle de participation politique du CAF au niveau communal.

COMMUNE D'EVILARD

Comme la Ville de Bienne, la commune d'Evilard a signé avec le canton de Berne une convention sur les tâches communales du CAF, renouvelée pour quatre ans en 2017 (cf. ci-dessus). Les liens avec la commune d'Evilard sont assurés notamment par la présence de représentants d'Evilard au sein du CAF et de tous ses organes, ainsi que par des contacts entre le secrétariat général du CAF et le secrétariat communal d'Evilard. Deux représentants du Conseil municipal d'Evilard siègent aussi dans la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ). La mairesse d'Evilard, Mme Madeleine Deckert, siège au CAF en tant que membre de la SAC. Le CAF a siégé en séance plénière à Evilard en novembre 2017. La commune d'Evilard a aussi invité le CAF à son assemblée communale 2017 (avec l'élection des membres du CAF pour 2018-2022) et à diverses manifestations, dont la réception des partenaires de la commune. Comme chaque année, Evilard a aussi contribué financièrement au projet CAF/quidux JR de soutien aux élèves en difficultés.

PRÉFECTURE DE BIENNE

Le CAF a travaillé en collaboration avec la Préfecture de Biel/Bienne depuis 2014 sur le projet d'extension du périmètre d'action du CAF à tout l'arrondissement de Biel/Bienne. La Préfecture a facilité les contacts avec les communes et la récolte de données statistiques sur le nombre de résidents francophones dans chaque commune. Le préfet M. Philippe Chételat a par ailleurs participé au groupe de travail sur l'extension du périmètre du CAF et a assuré le lien avec les communes germanophones de l'arrondissement administratif. Il a invité le CAF à présenter une nouvelle fois aux maires des communes le projet d'extension du périmètre d'action du CAF, lors d'une séance de la conférence des maires à Macolin.

DÉPUTATION ET GRAND CONSEIL

Le CAF est en contact régulier avec la Députation et avec les député-e-s du cercle électoral de Bienne. La présidente du CAF est invitée à assister à chaque séance de la Députation. Cette participation permet de rappeler certaines prises de position du CAF, avant la discussion d'un projet de loi au Grand Conseil. L'ordre du jour de la Députation est communiqué au CAF. Cet échange est jugé important par le CAF. Aucun-e député-e biennois-e ne siègeant actuellement au CAF, un contact régulier est organisé avec les député-e-s de Bienne avant chaque session du Grand Conseil, pour assurer le suivi des dossiers et un bon échange d'informations sur les thématiques biennoises, quand elles ont des composantes francophones ou bilingues.

AUTRES PARTENAIRES : AIJ, S.B/B, CMJB, OSSM, FICD, QUIDUX JR

Le CAF est invité aux assemblées des membres de seeland.biel/bienne (s.b/b) et tenu informé des activités de l'Assemblée interjurassienne (AIJ), jusqu'à sa dissolution fin 2017. Il reçoit des informations régulières de l'agence francophone de l'OSSM, basée à La Neuveville. Les maires de Bienne et d'Evilard, qui siègent au CAF, assurent également un lien avec les activités de la CMJB. Le CAF entretient aussi des contacts chaque année avec la Fédération interjurassienne de coopération et développement (FICD), dont les activités couvrent aussi le district bilingue de Bienne. Depuis 2015, un partenariat est en place avec l'entreprise de coaching Quidux, devenue l'association quidux JR fin 2017. D'autres partenariats sont toujours possibles : le CAF ne parvient à ses buts qu'au sein d'un réseau de partenaires, il ne peut rien seul.

12. COMMUNICATION

MÉDIAS

Avec la publication de ou la participation à 19 communiqués de presse, dont trois dans le cadre de conférences de presse, le CAF a communiqué activement en 2017. La votation de Moutier, la position biennoise puis la volonté de renforcer la collaboration entre le CAF et le CJB ont été largement couverts par les médias. L'intervention du CAF et du Forum du bilinguisme au sujet des langues sur le contournement de Bienne par l'A5 a été très fortement médiatisée, avec des articles dans Le Matin et la presse nationale, ainsi qu'un sujet au 19 :30 de la RTS. Le CAF a aussi participé à plusieurs émissions, comme un Apéricip sur TeleBielingue (au sujet de l'avenir des francophones du canton), l'émission L'invité sur TeleBielingue, la

Journée de l'apprentissage sur les radios locales, différentes interventions sur les radios-télévisions locales et à la RTS, etc.

Le secrétaire général du CAF a aussi rédigé plusieurs articles pour les Annales biennoises 2016 et 2017 et rédigé en français la moitié de la chronique 2017 des Annales biennoises, pour renforcer le bilinguisme dans cet ouvrage. Comme il le fait depuis des années, le CAF a systématiquement communiqué de manière bilingue, en traduisant tous ses communiqués.

INFORMATIQUE, SITES INTERNET / EXTRANET, RÉSEAUX SOCIAUX

Dès 2008, le CAF a confié la gestion de ses sites internet et extranet (également appelé intranet) à un prestataire externe dans le canton de Neuchâtel, le CEG. Cette collaboration donne entière satisfaction. Relié au réseau cantonal BEWAN, le CAF peut par ailleurs compter sur le soutien du service informatique de la Chancellerie d'État, à Berne. Le secrétariat général du CAF est relié au système de gestion des documents du canton, depuis 2016 avec le logiciel Axioma-BE Gever, qui facilite l'archivage et le suivi des dossiers.

Le site extranet sert notamment à planifier et préparer les séances, à archiver la documentation à l'attention des membres ou à organiser des consultations électroniques. Le site internet sert principalement à la communication avec le public et les médias.

Sans être présent systématiquement ni officiellement sur les réseaux sociaux, le CAF y est actif épisodiquement. Il ne dispose toutefois pas des ressources en personnel pour le faire plus systématiquement. Par ailleurs, le rôle du CAF en tant qu'organe de conseil du gouvernement et la position du secrétaire général comme membre de l'administration cantonale obligent à un devoir de réserve qui se prête le plus souvent mal aux réseaux sociaux. Des interventions ciblées ont néanmoins été faites en 2017, notamment au sujet du bilinguisme autoroutier. Sans y contribuer activement, le CAF suit aussi les interventions citoyennes, comme les groupes Facebook créés début 2017 à Bienne, pour y déceler d'éventuels problèmes et domaines d'intervention.

13. STATISTIQUES

STATISTIQUES DE SUBVENTIONS

Le CAF publie des informations sur ses préavis de subventions tous les trimestres environ. Il en dresse un bilan annuel sous forme statistique (cf. aussi chapitre 8 : subventions culturelles).

Dossiers de subventions préavisés par le CAF entre 2013 et 2017	2013	2014	2015	2016	2017
Projets soumis par l'OC – total des préavis du CAF	1 035 937	676 277	1 033 808	1 422 390	778 204
Projets soumis par la POM – total des préavis du CAF	762 500	192 540	278 700	1 442 220	378 340
Total des montants préavisés par le CAF (POM + OC)	1 798 437	868 817	1 312 508	2 864 610	1 156 544

Ces montants ne comprennent que les projets ponctuels (et quelques subventions annuelles d'institutions francophones de plus petite taille). Les montants versés aux grandes institutions culturelles de portée régionale sont fixés dans un processus séparé (contrats de prestations sur quatre ans), sur lequel le CAF ne se prononce pas.

Ces montants reflètent aussi l'action du CAF en faveur de la vie culturelle, avec divers projets où le préavis du CAF a permis d'obtenir un soutien cantonal accru, comme le permet la législation. La loi (LEAC) vise à « renforcer le canton de Berne comme espace culturel bilingue ». Avec le soutien du CAF et dans le respect de la loi, le canton peut intervenir en soutien dans une ampleur qui dépasse parfois largement la subvention municipale. Cette pratique a été codifiée très clairement depuis 2014 – 2015.

Le montant total fluctue d'année en année, en fonction des projets. Il est en baisse en 2017, après avoir atteint un record en 2016, en raison de la rénovation du Théâtre Palace et du projet d'Exposition suisse de sculpture 2018 (300 000 francs). En 2013, deux subventions extraordinaires avaient été accordées (360 000 francs pour l'Exposition suisse de sculpture 2014 et 516 000 francs pour la rénovation du Nouveau Musée de Bienne) ; en 2015 une subvention importante a été libérée pour la Schubertiade (200 000 francs, dont 175 000 francs du canton et 25 000 francs du CJB).

L'année 2017 n'a pas enregistré de tels montants pour gros projets, mis à part, en septembre, une subvention de 85 000 francs accordée au Théâtre TOBS pour un projet qui répond de manière particulière aux objectifs du canton selon la LEAC (participation culturelle, en apportant des offres aux personnes en situation de handicap, malvoyantes et malentendantes).

Dossiers de subventions croisées CAF-CJB entre 2013 et 2017 (POM et OC)	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de dossiers croisés CAF – CJB (demandes soumises aux deux Conseils)	12	6	14	8	12
Total subventions croisées (CJB + OC/POM, sur préavis CAF) (en CHF)	226 000	256 500	388 750	1 680 000 (dont OC 503 000)	202 500

Ces subventions croisées sont le reflet de la politique du CAF et du CJB visant à encourager des soutiens communs à la culture régionale, grâce à l'enveloppe du CJB et à celle de l'Office de la culture du canton sur préavis du CAF, quand des acteurs culturels de Bienne et du Jura bernois participent à un même événement. Atteignant près de 389 000 francs en 2015, le montant de ces croisées était en hausse constante depuis 2011. Il a même atteint un sommet en 2016, avec 1 680 000 francs, mais en raison d'un projet extraordinaire soutenu ensemble par le Fonds de loterie et l'OC (rénovation du Théâtre Palace).

Malgré un nombre assez constant de dossiers traités par le CJB/OC sur préavis du CAF, on constate une baisse au niveau des subventions croisées par rapport à 2013-2015. On peut notamment citer les subventions accordées au festival d'ArtDialog 2017 (28 000 francs), à la Société jurassienne d'Emulation pour l'Armorial jurassien 2015-2020 (30 000 francs) ou la subvention en faveur du festival Antigél 2018 (25 000 francs). Cette évolution devra faire l'objet d'une analyse entre le CAF et le CJB, car elle ne répond pas entièrement à la volonté commune de renforcer les collaborations dans la culture.

STATISTIQUES DE PRÉAVIS ET PRISES DE POSITION

Consultations et préavis du CAF entre 2013 et 2017	2013	2014	2015	2016	2017
Consultations cantonales (lois, ordonnances, nominations)	27	24	22	31	32
Consultations et organisations de projet au niveau municipal (hors DBAJ) / au niveau fédéral	2	1	2	1 / 2	2
Dossiers soumis au préavis de la SAC par l'OC	162	147	177	186	174
Dossiers soumis au préavis du CAF par la POM	9	6	9	8	11

Une légère hausse du nombre de dossiers de subventions culturelles est observée depuis 2013, mis à part un repli en 2014. Les procédures de consultation sont en augmentation au niveau cantonal ; elles restent très rares au niveau municipal. Cela s'explique par le fait que la participation politique du CAF au niveau municipal, subsidiaire à son action cantonale, s'exerce essentiellement par la participation à des projets et les contacts directs avec les autorités, moins par des procédures de consultation, alors que c'est systématique au niveau cantonal. Le nombre des dossiers soumis à la POM sont également en hausse constante depuis 2013.

STATISTIQUES DE SÉANCES

Le CAF et ses sections ont siégé à 58 reprises en 2017. Pour le détail des séances officielles, voir l'annexe en dernière page. A ces séances officielles s'ajoutent bien entendu d'innombrables séances de travail non recensées : groupes de travail (pour l'apprentissage, loi fédérale sur les langues, réseau ARS, conférence régionale), tables rondes, jours fixes CAF-CJB-COFRA, délégations de coordination scolaire, discussions de subventions avec des acteurs culturels, rencontres, planification, etc.

14. ANNEXES

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

ACEL	Association pour une collection d'études littéraires
AIJ	Assemblée interjurassienne
CAF	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne
CEPC	Centre éducatif et pédagogique de Courtelary
CHB	Centre hospitalier de Bienne
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CJB	Conseil du Jura bernois
COFRA	Conférence de coordination francophone (de la Direction INS)
COSTRA	Comité stratégique
DBAJ	Délégation biennoise aux affaires jurassiennes
DFCS	Direction de la formation, de la culture et du sport de la Ville de Bienne
FFFH	Festival du film français d'Helvétie
FJM	Fédération Jurassienne de Musique
HE-Arc	Haute école de l'Arc jurassien
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
HES-SO	Haute école spécialisée de la Suisse occidentale
INS	Direction de l'instruction publique du canton de Berne
JCE	Direction de la justice, des affaires communales et ecclésiastiques
LEAC/OEAC	Loi/ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles
LLC	Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques
OC	Office de la culture du canton de Berne
OFC	Office fédéral de la culture
OSP	Office de l'enseignement secondaire du 23 degré et de la formation professionnelle
OSSM	Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires
PIEA	Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone
POM	Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne
QUIDUX	quidux JR Biel/Bienne - coaching scolaire pour écoliers, apprentis et étudiants souhaitant un appui afin d'atteindre leurs objectifs scolaires
SAC	Section des affaires culturelles (du CAF)
SAP	Direction de la santé publique du canton de Berne
SFOR	Section formation du CAF (nouveau nom de la DECOO depuis mi-2014)
Section INS	Section Instruction publique du CJB

CAF STATISTIQUES DES SÉANCES 2017

PLÉNUM

02.02.2017
05.04.2017
22.05.2017
04.07.2017
21.08.2017
06.09.2017
01.11.2017
06.12.2017

8

BUREAU

24.01.2017
21.02.2017
16.03.2017
08.05.2017
06.06.2017
22.06.2017
28.08.2017
23.10.2017
23.11.2017

9

SFOR

27.02.2017
03.05.2017
13.06.2017
20.09.2017
07.11.2017

5

SAC

01.02.2017
28.03.2017
31.05.2017
13.06.2017
05.07.2017
13.09.2017
28.09.2017
30.10.2017
05.12.2017

9

DBAJ

24.01.2017
30.03.2017
31.10.2017

3

AUTRES GROUPES DE TRAVAIL

Avec 1-2 représentants DBAJ/CAF

Statu quo plus

2

Apprentissage à Bienne

2

Total

4

SÉANCES DE DÉLÉGATION

Délégations HE-Arc, HEP, CIIP

12

Jours fixes SFOR-INS-COFRA

8

Total

20

Total des séances 2017

58